



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

SECTION PROSPECTIVE

**Une prospective territoriale
pour la région Occitanie**
Pyrénées - Méditerranée

«Les chemins de 2040»

Tome 2



© BillionPhotos.com

RAPPORT

Scénarios (processus)
et Bibliographie



**Conseil Economique, Social
et Environnemental Régional**

Assemblée Plénière du 23 novembre 2017

TOME 2 :

**Scénarios (processus)
et Bibliographie**

Une prospective territoriale pour la région Occitanie

« Les Chemins de 2040 »

Présenté en Assemblée Plénière le 23 novembre 2017

**Conseil Economique, Social et Environnement Régional
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**

TABLE DES MATIERES

Scénario « Tendancier »	1
1 A. ORGANISATION TERRITORIALE	3
1 B. INFRASTRUCTURES	5
2. ENVIRONNEMENT	7
3. ECONOMIE	10
4. DEMOGRAPHIE	17
5. POLITICO-INSTITUTIONNEL	20
6. BIO-SOCIAL	23
7. CULTURE – SPORT	32
8. ENSEIGNEMENT, FORMATION, RECHERCHE	36
9. OUVERTURE INTERNATIONALE	38
Scénario « Sombre »	41
1 A. ORGANISATION TERRITORIALE	43
1 B. INFRASTRUCTURES	44
2. ENVIRONNEMENT	45
3. ECONOMIE	47
4. DÉMOGRAPHIE	49
5. POLITICO-INSTITUTIONNEL	50
6. BIO-SOCIAL	52
7. CULTURE – SPORT	58
8. FORMATION ET RECHERCHE	63
9. OUVERTURE INTERNATIONALE	65
Scénario «Nouvelles convergences, développement, innovation, environnement et recompositions territoriales»	67
1 A. ORGANISATION TERRITORIALE	69
1 B. INFRASTRUCTURES	71
2. ENVIRONNEMENT	73
3. ECONOMIE	76
4. DEMOGRAPHIE	83
5. POLITICO-INSTITUTIONNEL	84
6. BIO-SOCIAL	88
7. CULTURE - SPORT	97
8. ENSEIGNEMENT, FORMATION ET RECHERCHE	101
9. OUVERTURE INTERNATIONALE	105
GLOSSAIRE	109
BIBLIOGRAPHIE	113

Scénario « Tendancier »

Ce scénario est construit sur la prolongation des tendances constatées dans un passé récent, sur les plans économique, social, environnemental, influencés par les politiques mises en œuvre au plan général et au niveau régional.

CONTEXTE

- 1- Forte attractivité de la région, croissance démographique.
- 2- La Région Occitanie éprouve des difficultés graves et persistantes à obtenir la réalisation des infrastructures nécessaires à la réussite de son désenclavement et de son décloisonnement.
- 3- Croissance de la réalité et de la prise de conscience des effets du changement climatique, sécheresse, inondations, incendies,...
- 4- Un taux de chômage élevé alors que paradoxalement il y a un dynamisme de l'industrie, des services, du tourisme, de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
- 5- Inadéquation persistante du système d'éducation et de formation par rapport aux besoins des territoires de l'Occitanie.
- 6- Développement du secteur des services et de l'économie sociale et solidaire.
- 7- Accroissement des inégalités des groupes sociaux et des territoires dans l'accès au travail, à la culture, l'éducation et la santé.

1 A. ORGANISATION TERRITORIALE

Processus exogènes

- Urbanisation croissante dans le monde et en France avec une forte périurbanisation dans les pays émergents.
- La France est très urbanisée avec plus des $\frac{3}{4}$ de ses habitants qui vivent en ville. Toutefois les dernières données font apparaître une stagnation de l'urbanisation et masquent sans doute une régression¹.
- Les grandes villes et les métropoles fonctionnant en réseau se développent et voient leurs ressources et leur influence augmenter.
- Les métropoles n'induisent pas automatiquement des processus de développement sur les villes et territoires de leur région. Nombre de réussites reposent sur la créativité, l'entrepreneuriat et l'attractivité de ces villes et territoires selon des logiques de développement endogène.
- La création du statut de métropole induit de plus en plus des dysfonctionnements : synergie difficile avec les autres collectivités territoriales (notamment régions), obésité administrative, affaiblissement de la proximité entre élus, décideurs et citoyens ; risque de hausse de l'abstention des habitants se sentant éloignés des élus ; difficultés à comprendre la répartition des compétences et le système financier des collectivités. Donc risque de développement de métropoles hors sol.
- Tendance à la dispersion de l'habitat dans certains territoires de la moitié Sud de la France, malgré les directives et les prescriptions des documents d'urbanisme (Loi SRU, SCoT, PLU, PLUI).
- L'insuffisance du contrôle de la périurbanisation se produit aux détriments des espaces agricoles ou naturels.
- Ce processus de périurbanisation induit des coûts croissants de raccordements de réseaux, de transports et de protection contre l'inondation.
- Amorce d'une tendance à la fusion de communes pour des raisons financières (600 communes concernées fin 2015 en France).
- Mise en place de Pôles d'Excellence Territoriale et Rurale afin de bénéficier des aides européennes.

¹ Voir article : « France : la fin de l'urbanisation ? » Revue « Population et Avenir » n°726

Processus endogènes

- Le taux d'augmentation démographique varie fortement au profit des zones urbaines et littorales.
- Le processus de métropolisation se poursuit à la fois à Montpellier et Toulouse (Montpellier et Toulouse institutionnellement métropoles depuis le 1er janvier 2015). L'ensemble de la région compte 24 grandes aires urbaines dont 4 > 250 000 hab. : Toulouse 1 230 000 hab., Montpellier 550 000 hab., Perpignan 302 000 hab., Nîmes 252 000 hab.).
- Les aires métropolitaines toulousaines et montpelliéraines s'étendent et gagnent en population. Les villes moyennes et petites situées dans un rayon de 50 km à 100 km sont peu à peu intégrées dans les aires métropolitaines de Toulouse (Albi, Montauban, Carcassonne, Muret, Pamiers...) et celle de Montpellier (Sète, Lunel, etc.).
- Le mitage dans certains espaces par l'urbanisation tend à être en partie contenu.
- Dans les grandes villes, une congestion croissante dans les déplacements quotidiens.
- Unification progressive de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon dans la nouvelle région Occitanie.
- Accroissement des échanges avec les régions voisines et des échanges transfrontaliers sur la frontière Catalane (Bourg-Madame, Puigcerda).
- Des efforts pour réguler la périurbanisation avec les documents d'urbanisme et la fiscalité foncière.
- L'évolution du système urbain à l'ouest de la région accentue son aspect mono-centré autour de Toulouse. Au contraire, le système urbain du littoral reste polycentré (en chapelet), principalement de Nîmes à Perpignan.
- Dans la zone de Nîmes-Alès, développement d'un pôle de croissance générateur d'effets d'activités multiples.
- Développement des synergies entre les bassins d'emploi et des échanges avec les régions voisines : Tarbes et de Pau, le Grand Avignon, le Gard et la Vallée du Rhône, Nord-Est du Lot et Aurillac, Nord-Ouest du Lot et Dordogne et Mont de Marsan sur l'Ouest du Gers, le Nord du Lot et Brive.
- Augmentation des synergies entre Toulouse, Carcassonne et le Lauragais audois et entre l'aire de Montpellier et le sud-est Aveyron (Millau, St Afrique).
- Marginalisation de certaines parties de la nouvelle région par la tendance à la concentration dans les territoires les plus dynamiques.

- Un début de correction de la tendance à l'abandon de terres agricoles s'observe dans certains territoires.

1 B. INFRASTRUCTURES

Processus exogènes

- Au déficit d'investissement de l'Etat se substitue en partie l'investissement des collectivités locales, l'investissement privé et le contrat de partenariat public-privé sur les réseaux ferroviaires et routiers.
- Ralentissement des investissements dans les infrastructures de communications terrestres.
- Lenteur du développement du réseau LGV (Ligne à Grande Vitesse) et incertitude sur les financements.
- Négligence des réseaux ferroviaires nationaux secondaires (trains inter-cités) et des réseaux régionaux de la part de la SNCF.

Processus endogènes

- La mise en service de la Ligne Grande Vitesse Montpellier-Nîmes contribue à désaturer la ligne classique. La réalisation trop lente des liaisons à Grande Vitesse, Bordeaux-Toulouse et Montpellier-Perpignan devrait dans les prochaines années développer le réseau à grande vitesse notamment en direction du nord de l'Europe et de la péninsule ibérique.
- La lenteur de la réalisation de nouveaux projets autoroutiers : mises à 2x3 voies de l'A61 entre Toulouse-Narbonne, autoroute Toulouse-Castres, RN 88 (Rodez-Séverac, liaison A75-Mende), RN 21 Agen-Auch-Tarbes...
- L'aggravation constante de la saturation des infrastructures routières dans les 2 métropoles de Toulouse et Montpellier malgré le doublement de l'A9 sur 30 kms à hauteur de Montpellier.
- L'ampleur de la nouvelle région augmente les besoins de circulation de l'information via les réseaux (internet, visio-conférence, très haut débit, etc.) et devrait induire le développement des réseaux numériques (autoroute de l'information).
- L'engagement des collectivités territoriales (région, EPCI, département, communes) devrait permettre dans les années qui viennent une meilleure exploitation des ports maritimes.

- Les interconnexions s'améliorent progressivement du fait de la qualité des infrastructures et la région peut tirer profit de sa position géographique clé sur la Méditerranée.
- Développement des infrastructures pour le transport de l'eau et de l'énergie (Aquadomitia, ligne à très haute tension entre l'Espagne et la France, parcs éoliens).
- Dans les agglomérations : développement des transports collectifs et des modes doux de déplacement (piétons, vélos, véhicules électriques, etc.).
- Prise en compte de la diversité des déplacements quotidiens dont 1/3 seulement est induit par les lieux de travail et d'études.
- Lent développement des plates-formes multimodales (fer/route/maritime/fluviale) pour les voyageurs et pour les marchandises.
- Un nouvel « usage » de la ville fait évoluer les pratiques de mobilité : commerce, lieux culturels, travail, etc.
- La nouvelle configuration territoriale de la région entraîne des déplacements et sur des distances plus longues sans liaison directe et rapide.
- L'augmentation des coûts de transports entraîne de nouvelles pratiques de mobilité (auto-partage, covoiturage, services à bas coût, etc.).
- Au sein de la région, tendance à l'accentuation des problèmes de mobilité dans les territoires excentrés et des problèmes de congestion pour l'accès aux villes principales.

2. ENVIRONNEMENT

Processus exogènes

- Tendance à une diminution de la biodiversité sur la planète et dans l'hexagone.
- Progression des préoccupations de nature environnementale dans l'esprit des populations et des responsables.
- Meilleure acceptation de la notion de développement soutenable (liaisons société, économie, environnement) ainsi que des principes de précaution et d'évaluation.
- Tendance à l'artificialisation des sols et à la consommation des terres agricoles.
- Les difficultés de création de réserves d'eau liées à des débats sociétaux divergents amplifient la diminution des ressources en eau, en quantité et en qualité.
- La prise en compte des phénomènes globaux progresse (diminution de la couche d'ozone, déforestation, accroissement du taux de CO₂, changement climatique).
- Intensification de la confrontation entre deux modèles économiques : un modèle de développement soutenable et un modèle plus productiviste.
- Accroissement des difficultés de prises de décisions du fait de la montée simultanée des attentes et de la défiance de la société envers la science et ses applications techniques.
- L'apparition de nouvelles techniques favorise le développement durable dans les domaines de la construction, de l'agriculture, de l'industrie, etc.
- Le modèle énergétique peine à se transformer en particulier du fait du caractère erratique du prix de l'énergie et des matières fossiles. La France malgré des progrès notoires est à la traîne par rapport à d'autres pays européens.
- Les lois contre le défrichement deviennent moins pertinentes du fait de la progression forestière.

Processus endogènes

- Augmentation de la consommation de l'espace agricole et naturel du fait de la croissance urbaine, malgré une certaine diminution de la consommation moyenne d'espace par habitant dans les zones périurbaines (du fait du coût des terrains et de l'évolution de la réglementation : Loi SRU, SCoT, PLU, PLUI...).

- La région continue de bénéficier d'une grande biodiversité liée à la différenciation climatique et géologique des territoires (parcs nationaux, parcs naturels, parcs marins).
- La déprise agricole entraîne la fermeture de milieux dits « naturels » mais la part des territoires protégés, déjà importante, continue à progresser (zone humide).
- La forte expansion démographique des aires métropolitaines est à l'origine de problèmes de dégradation environnementale caractérisée par la pollution croissante, et cela malgré des efforts en faveur des transports collectifs et des modes doux de déplacements (circulation de plus en plus intense, surtout en périphérie).
- La densification de l'habitat est un objectif reconnu mais difficile à mettre en œuvre.
- La politique de régulation des transactions foncières par les collectivités territoriales, notamment la Région et les métropoles, afin d'endiguer une urbanisation dévoreuse d'espace, est encore limitée.
- Le développement de l'urbain et du tourisme induit la diminution des espaces « naturels », l'extension des espaces artificialisés et l'imperméabilisation des sols, donc l'accroissement des risques d'inondation (ruissellements périurbains, torrentiels, petites rivières côtières et montagnardes, inondations de plaine), d'incendies, etc. 75% des communes de l'ex-région Languedoc-Roussillon et 73% des communes de l'ex-Midi-Pyrénées sont classées à risque.
- La majeure partie du territoire régional est susceptible de subir des effets négatifs suite au changement climatique : augmentation des risques d'incendies (2/3 des communes de l'ex-LR soumises au risque de feu de forêt et près 1/3 en ex-MP, et diminution des quantités d'eau infiltrées vers les nappes du fait de la progression forestière.
- Le cordon littoral est menacé par la fréquentation, la pollution, une très forte diminution des apports d'alluvions des fleuves côtiers et l'élévation du niveau de la mer (probablement de l'ordre d'une dizaine de centimètres à l'horizon 2040) et des tempêtes plus fréquentes et plus intenses.
- ¼ du littoral est menacé par l'érosion (recul du trait de côte) : 552 hectares gagnés par la mer depuis 50 ans (du petit Rhône au cap d'Agde et du Cap Leucate à Argelès). Cette évolution a des conséquences économiques et écologiques.
- Du fait de la progression de la forêt, les paysages, notamment méditerranéens, sont modifiés et les espèces de milieux ouverts régressent.

- Le recours aux techniques d'épuration des eaux continue à se développer avec une croissance du prix. En revanche, la pollution des nappes souterraines par infiltration augmente, avec des effets mal connus sur la santé et l'environnement.
- Tendance à l'augmentation de la consommation d'énergie et d'eau due à l'accroissement démographique.
- Dans la nouvelle région, la part des énergies renouvelables (eau, soleil, vent) augmente. On note aussi le développement de territoires à énergie positive à l'initiative des parcs naturels régionaux.
- Grâce à son réseau historique de barrages hydrauliques et à sa centrale nucléaire, la région parvient à produire un volume d'énergie équivalent à celui qu'elle consomme. Des centres de production d'énergie éolienne et photovoltaïque se font jour sur le territoire.
- Développement de territoires et des constructions à énergie positive (Parcs naturels régionaux, éco-quartiers, etc.).
- Avec une tendance à la hausse des températures moyennes, les régions méditerranéennes et méridionales constituent des points sensibles du dérèglement climatique (hypothèse de la hausse de 2 à 4°C de la température d'ici 2100, d'une élévation du niveau de la mer de 50 à 70 cm, des risques accrus, en particulier d'inondations).
- Augmentation du nombre de jours de canicule.
- Différences saisonnières et territoriales (baisse des précipitations estivales mais augmentation des précipitations automnales et des événements extrêmes).
- Accroissement de la durée des périodes sans précipitations.
- Accentuation de la tendance à la disparition des glaciers pyrénéens.
- Concurrence des territoires plus au nord de la région sur le tourisme, si les étés sont caniculaires, des effets positifs sur la Lozère, les Hautes Pyrénées, l'Ariège, l'Aveyron plus fraîche.
- Au plan agricole, les vendanges sont avancées de 3 semaines mais des risques de pénurie d'eau pour certaines cultures (maïs, blé,...) dans les périodes de canicule.
- Remontée des vecteurs de la Dengue, du Chikungunya et du Zika sur le pourtour méditerranéen.
- Les processus énumérés, ci-dessus, sont dus pour une part à des causes structurelles, d'autre part à des causes anthropiques.

3. ECONOMIE

Processus exogènes

- Le déficit de la balance commerciale de la France se maintient.
- Tendance au renforcement d'écosystèmes productifs territoriaux dans les métropoles.
- Montée de l'économie collaborative en lien avec l'évolution des modes de vie, phénomène innovant perceptible en période de crise, peut devenir structurelle, et donc durable.
- Diminution relative des capacités productives industrielles et agricoles de la France et de l'Europe par rapport à l'économie mondiale.
- Reconcentration des exploitations agricoles mais aussi création de petites exploitations viables près des villes.
- Emergence ou transformation de TPE-PME aux productions locales très spécialisées haut de gamme et avec des savoir-faire spécifiques.
- Les entreprises pratiquent des délocalisations sur des zones aux salaires plus faibles et des externalisations (vers des auto-entrepreneurs et des sous-traitants spécialisés dans l'entretien, l'ingénierie, les systèmes d'informations).
- Les emplois non délocalisables comprennent un nombre important d'emplois précaires (ex : dans le Tourisme, les services, la construction et certains secteurs agricoles).
- Les effets du réchauffement climatique commencent à exercer leur influence sur l'économie résidentielle et touristique dans l'hexagone.
- La structure des emplois est impactée par le numérique et la robotique particulièrement dans le tertiaire (en termes de requalifications nécessaires des salariés, de la disparition de certains métiers et de la création de nouveaux emplois).
- La lenteur de l'harmonisation des conditions d'employabilité en Europe (au plan social et fiscal) reste un frein à la création d'emplois.
- Baisse de la commande publique liée à la baisse des financements publics.
- Les conditions de création de filières industrielles innovantes s'améliorent.

- Orientation vers des compromis entre nucléaire et énergies de substitution en matière de politique énergétique.
- En raison de la difficulté d’approvisionnement en métaux rares, relance de la politique minière, notamment dans la région Occitanie.
- Le télétravail reste sous-développé en France par rapport à d’autres pays européens.
- Les stations de sport d’hiver des zones de moyenne montagne subissent les conséquences d’un moindre enneigement.
- Les métropoles concentrent de plus en plus les populations d’actifs de haut niveau (ingénieurs, techniciens, cadres, professions intellectuelles et supérieures).
- Les logiques financières continuent à primer sur les logiques industrielles, sociales et sociétales.
- L’emploi dans les services est de plus en plus concurrencé par la robotisation et la numérisation sauf dans les services à la personne.
- La révolution numérique entraîne une transformation générale des processus de production. Elle s’incarne dans le développement de nouveaux secteurs d’activité tels que les N.B.I.C. (nanotechnologie, biotechnologie, informatique, sciences cognitives, data centers).
- Avec une croissance économique mondiale durablement modérée, la croissance française est trop faible pour faire baisser fortement les taux de chômage et de précarité.
- Le modèle énergétique peine à se transformer. Les variations conjoncturelles du prix de l’énergie (croissance rampante et nouvelles ressources) retardent les programmes d’efficacité énergétique en présence d’une hausse durable de la consommation mondiale d’énergie.

Processus endogènes

- Les ports maritimes gérés par la région réalisent des efforts d’équipement mais ne sont pas encore en capacité de concurrencer les grands ports voisins, Barcelone et Marseille-Fos.
- Tendance à une réduction du déficit commercial de la région par les échanges internationaux, notamment grâce à l’aéronautique.
- Accroissement du PIB de la région Occitanie qui se classe en 19^{ème} position des régions européennes dans ce domaine.

- L'Ouest de la région ne cesse de renforcer une économie principalement productive, alors que l'économie présentielle continue à dominer sur la zone littorale (bâtiment et services).
- Poursuite de la forte dynamique des créations d'entreprises, malgré un faible taux de survie à 5 ans.
- Comme le prévoyait le Schéma Régional Climat Air Energie, l'objectif de 35% d'énergies produites en Région a été atteint avec des énergies renouvelables afin de contribuer au mixe énergétique.
- Fort développement de la part illégale de l'économie informelle dans le bâtiment et le tourisme.

Industrie

- Dans le contexte de crise et comparée à d'autres territoires, la zone toulousaine, grâce à ses secteurs d'excellence, dont l'aéronautique et le spatial, ainsi qu'à son potentiel de recherche, d'innovation scientifique et technique (nombreux laboratoires privés et publics), génère et développe de nouveaux produits, mais n'en tire pas encore toutes les retombées notamment dans les applications industrielles. Dans certains de ces domaines, on constate quelques effets de synergie entre Toulouse et Montpellier.
- Le secteur du numérique accentue son développement, en particulier dans les applications logicielles (label French Tech).
- Selon un processus général dans le monde, les emplois dits de «Matière grise» se concentrent principalement dans les métropoles.
- Cette dynamique, essentiellement métropolitaine, peut quelques fois se prolonger dans certains bassins d'emploi par la sous-traitance et parfois par l'essaimage des formations universitaires, qui permettent l'émergence de pôle de recherche dans des territoires.
- Mise en place progressive de plates formes technologiques² notamment dans certains sites universitaires délocalisés.
- Disparition quasi complète de secteurs industriels anciens : mines, sidérurgie, chimie de base, cuir, textile dans l'ensemble de la nouvelle région. Le textile subsiste ou se reconvertit grâce à de nouvelles techniques et marchés de niche dans le Gard, l'Ariège, le Tarn ainsi que le cuir dans le sud Aveyron.

² Une plate-forme technologique a pour objet de mutualiser les moyens humains et matériels du système éducatif (lycées, universités, écoles d'ingénieurs), à destination du tissu économique (PME, PMI), en coordination avec les acteurs institutionnels (DRRT, ANVAR, etc...) Les objectifs sont de permettre à une PME, PMI, de réaliser des projets nécessitant des compétences technologiques, du matériel spécifique, des ressources humaines et complémentaires pour la réalisation d'un projet scientifique cohérent.

- Apparition de nouveaux secteurs industriels fondés sur des techniques innovantes issues de la recherche de base (robotique, numérique, 3D, nanotechnologie, etc.).
- Grâce au numérique et à la robotique, des tendances à la relocalisation de certaines entreprises qui s'étaient exilées dans des pays aux faibles coûts de main d'œuvre (5 techniques du futur : impression 3D, objets connectés, réalités augmentées, cobotique, Big Data).
- Les synergies de filières dans le secteur Santé (biothérapies, nano-prothèses, nano-robots, télémédecine, objets connectés, etc.) sont de plus en plus favorables à l'ensemble de l'économie régionale.
- Un potentiel en cours de valorisation dans le secteur des techniques informatique et communication, dans les transports et la logistique.
- Le secteur régional de l'énergie affirme son fort potentiel, articulé autour de la filière nucléaire (Marcoule, Golfech et Narbonne) et des énergies renouvelables (hydro-électrique, biomasse, solaire, éolien).
- Dans l'ancienne région Languedoc-Roussillon, faible internationalisation des systèmes productifs malgré des progrès importants : 305 685 établissements actifs (2012) pour 4 183 entreprises exportatrices (2013).
- Une spécialisation excessive induit la fuite de certaines composantes du capital technique (chimie, pharmacie, agroalimentaire) et humain.

Tertiaire

- Développement de la « Silver économie » sur l'ensemble de la région Occitanie.
- 4 emplois sur 5 sont créés dans le tertiaire notamment sur le littoral méditerranéen.
- La création d'entreprises (micro entreprises, artisanat) surtout dans le tertiaire est supérieure à la moyenne nationale, notamment à Montpellier.

Tourisme

- Le tourisme poursuit son développement et la nouvelle région est la 1ère destination touristique de France (hors Ile-de-France).
- Progression du tourisme sous ses multiples formes : balnéaire, fluvial, sports d'hiver, thermale, naturisme, culturel, tourisme d'affaires, industriel, gastronomie, pèlerinages religieux, tourisme vert et patrimonial dans l'arrière région, tourisme de vacances mer sur la façade maritime.

- Risque grandissant de régression des sports d'hiver suite au changement climatique, notamment dans les stations de basse altitude (par contre allongement des périodes de fréquentation touristique).

Agriculture

- Contrairement à la viticulture, en agriculture et en agroalimentaire, les groupes coopératifs sont devenus de plus en plus puissants appuyés sur la PAC (Politique Agricole Commune), ce qui est à l'origine d'une spécialisation des productions agricoles avec diminution du nombre des petits exploitants.
- Développement de l'automatisation et de l'informatisation dans les pratiques agricoles.
- Développement de productions régionales hors PAC sous labels de qualité (AOC, AOP, IGP).
- Diminution du nombre d'exploitations agricoles et diminution globale de la Surface Agricole Utile. On note une augmentation forte de la surface des vergers d'oliviers qui a doublé en dix ans dans la zone méditerranéenne.
- Diminution de la production du maïs au bénéfice de céréales moins « gourmandes » en eau, durant les périodes de pénurie d'eau.
- Augmentation du stress hydrique.
- Développement qualitatif de l'élevage et diminution du nombre d'élevages.
- Développement du secteur agroalimentaire (vins, plats cuisinés, fromageries, produits diététiques, conserveries, produits de la mer,...).
- Maintien de la diversité des productions agricoles (viticulture, blé, riziculture, fruits, légumes), élevage (ovin, bovin, caprin, porcin, avicole).
- Production de très haute qualité de la viticulture sur des terroirs adaptés, avec une forte évolution dans l'organisation de la production, de pratiques, de mode de commercialisation ; la coopération a été un des moteurs de ce développement. Plus localement, la céréaliculture méditerranéenne ou la production de semences ont trouvé leur place dans les paysages.
- Accroissement de l'agriculture périurbaine (maraichage 1/3 des exploitations) et développement des circuits courts et de proximité mais en concurrence avec le développement urbain.
- Diminution de la production de vin de table, de fruits et de légumes; augmentation agrobio (1^{ère} région de France en nombre d'exploitations), accroissement des productions AOC selon les secteurs géographiques.

- La filière Bois, jusqu'ici insuffisamment organisée, s'oriente vers une meilleure structuration de l'exploitation³.
- La dynamique de l'installation et de transmission des exploitants est soutenue mais ne permet pas encore le renouvellement.
- Un début de correction de la tendance de l'abandon de terres agricoles s'observe dans certains territoires.
- La recherche dans les domaines de l'agriculture, de la science et de la technique du vivant, de l'environnement et de l'eau reste de haut niveau et très dynamique (développement et fusion d'Agropolis et Toulouse Agricampus et développement de ce pôle de compétences).
- La nouvelle région devient la première région viticole de France en volume et en surface. La viticulture régionale est toutefois en profonde mutation : la qualité de la production viticole est contrainte de monter en gamme sous le double effet de la compétitivité croissante des vins étrangers et de la moindre consommation quotidienne de vin de table.
- Le changement climatique impacte de plus en plus l'économie, particulièrement dans les domaines du bâtiment, du tourisme, de la production agricole ou énergétique, etc.
- L'agriculture ne couvre qu'une petite partie de la consommation régionale ; le développement des circuits courts commence à faire sentir ses effets notamment en facilitant une diversification et un rapprochement production-consommation.
- L'élevage « Haute Valeur Naturelle »⁴ est en régression forte dans le Bas-Languedoc, malgré son intérêt écologique (participation au maintien de la biodiversité, à la réduction du risque d'incendie et au maintien des ressources en eau), son intérêt économique et son intérêt en matière de santé.
- Le lien entre culture et élevage se retisse (gestion des enherbements en viticulture ; participation à la fertilisation pour l'agriculture biologique...).

³ Déficit de transformation du bois. 43% de l'accroissement biologique est actuellement exploité. La région est la 2nde région forestière en surface, la 4^{ème} en nombre d'exploitations, la 5^{ème} pour la transformation.

⁴ L'agriculture à Haute Valeur Naturelle (HVN) désigne les formes d'agriculture intimement associées à une riche biodiversité via des interactions complexes entre espèces et pratiques agricoles (source : ministère de l'Agriculture).

Pêche

- Diminution du nombre de bateaux (thoniers) de par les quotas européens et la surexploitation des fonds marins.
- Avenir incertain pour la pêche et les élevages marins suite à la pollution marine et au changement climatique.

Economie Sociale et Solidaire

- D'une manière générale, accroissement de l'économie sociale et solidaire⁵ dû à une implantation de la coopération agricole, au développement des services à la personne, à la précarité sociale et à l'émergence de nouvelles pratiques sociales, des pépinières et des clusters.
- Il apparaît de nouvelles formes de liens comme le développement de l'économie du partage ou collaborative et circulaire⁶, notamment lié au développement du secteur numérique.

⁵ Le concept d'Economie Sociale et Solidaire (ESS) désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.

Elles bénéficient d'un cadre juridique renforcé par la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire. (Source : ministère des Finances).

⁶ Economie circulaire : concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. L'économie circulaire repose sur plusieurs principes : la prise en compte, dès la conception d'un produit, des impacts environnementaux de son cycle de vie ; la mise en place d'une organisation industrielle territoriale fondée sur une gestion optimisée des stocks et des flux de matières, de l'énergie et des services ; le fait de privilégier l'usage à la possession, de vendre un service plutôt qu'un bien (ex. voitures électriques à disposition en ville) ; la remise dans le circuit économique des produits qui ne correspondent plus aux besoins du consommateur initial ; la réutilisation de certains déchets ou de certaines parties du déchet encore en état de fonctionnement dans l'élaboration de nouveaux produits ; la réparation des biens en panne pour leur assurer une nouvelle vie ; le recyclage et la réutilisation des matières issues des déchets (Source : ministère de l'Environnement).

4. DEMOGRAPHIE

Processus exogènes

- Forte augmentation de la population mondiale d'ici 2050, (près de 9 milliards d'habitants) particulièrement sur le continent africain, malgré un ralentissement de la croissance annuelle mondiale.
- En Europe, forte augmentation de la pression migratoire (entre 50 000 et 150 000 sauf rupture) en provenance d'Afrique et du Moyen-Orient, en raison de la démographie, des changements climatiques et des conflits.
- Progression démographique de la France qui la conduit à rattraper la population de l'Allemagne vers 2050, grâce à un taux de fécondité élevé (1,98 en 2012) et à l'immigration.
- Augmentation de la part des plus de 65 ans dans les pays développés et émergents. 11% de plus de 65 ans dans la population mondiale en 2000, projection à 22% en 2050.
- Population active en progression : + 1,4 million en 10 ans, soit 28,7 millions en 2015.
- En France, le solde migratoire reste positif.
- Attractivité démographique des façades atlantique, méditerranéenne et du sud-ouest.

Processus endogènes

- La nouvelle région reste l'une des plus attractives de France.
- Les métropoles toulousaine et montpelliéraine attirent prioritairement des actifs, et le reste de la région une population plus diversifiée, notamment des retraités (20% des personnes de 65 ans ou plus en Occitanie, contre 18% pour la France).
- Une augmentation de la population dans les aires urbaines⁷ (59% de la population occitane vit dans les 5% de communes les plus peuplées du territoire au 1^{er} janvier 2014) et le long des axes de communication.
- La moyenne d'âge de la population régionale vieillit : elle passe de 41 à 45 ans mais ce processus est ralenti par une immigration de jeunes (1^{ère} région française pour l'attractivité des moins de 20 ans) notamment sur la partie méditerranéenne (il y a accroissement simultané de la part des plus de 60 ans et des jeunes de 14 à 24 ans). La part de ces derniers dans la population totale devrait diminuer.
- Le solde migratoire reste positif (26 400 personnes) et est supérieur à la moyenne des autres régions françaises en partie du fait de « l'apport » des personnes en fin d'activité.
- Le solde naturel reste positif surtout dans les aires métropolitaines.
- Le taux de la population active régionale reste supérieur au taux national mais le solde régional entrées-sorties dans la vie active devient négatif.
- Une population active de plus en plus féminine (taux d'activité des femmes de 66% en 2008, 69,3% en 2014) et plus âgée (part des actifs de 55 à 64 ans : 39,3% en 2008, 49,8% en 2014).
- Le littoral a vu sa population doubler entre 1962 et 1999. On observe un phénomène de transformation des résidences secondaires en résidences principales ou résidences étudiantes.
- Origine géographique de plus en plus diverse de la population (Ile-de-France, Haut-de-France) et grande variété de nationalités (Europe du Nord).
- Augmentation notable des moins de 25 ans notamment dans les métropoles, mais aussi dans les villes ayant un site universitaire.

⁷ Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci

- La région Occitanie, déjà 10^{ème} région européenne en nombre d'habitants, continue de progresser avec un taux de croissance annuel moyen de la population de + 0,6% par an.
- En 2050, les projections de l'INSEE placent l'Occitanie à la 3^{ème} région de France en population, avec 6,9 millions d'habitants (5^{ème} place en 2013).
- Maintien de la croissance démographique (3^{ème} région de France derrière Ile-de-France, Auvergne et Rhône-Alpes), + 52 000 habitants par an dont 10 000 habitants pour le solde naturel et 42 000 habitants pour le solde migratoire.
- Un solde migratoire qui continue à être positif dans toutes les tranches d'âge à l'exception des 25-28 ans, ce qui explique cet accroissement.
- L'âge moyen tend à s'élever et passe de 41 à 45 ans.
- L'attraction reste plus marquée auprès des 18-24 ans (+ 0,1 million de moins de 20 ans d'ici 2050) et des 55-65 ans (+ 0,9 million de 65 ans et plus d'ici 2050).
- Accroissement annuel moyen de 20 000 actifs. Le taux d'augmentation démographique varie fortement au profit des zones urbaines et littorales.

5. POLITICO-INSTITUTIONNEL

Processus exogènes

- Nouvelles répartition des missions confiées aux collectivités et montée en puissance du phénomène métropolitain (redistribution des rôles entre communes, EPCI, départements, métropoles, régions).
- Réorganisation territoriale (regroupement des régions, reconfiguration des intercommunalités, communes nouvelles).
- Suite à l'affaiblissement des capacités financières de l'Etat, la part des investissements publics réalisés par les collectivités territoriales ($\frac{3}{4}$) ne cesse d'augmenter, avec le cofinancement de l'Europe et de l'Etat.
- Accroissement des incertitudes sur leurs ressources financières des collectivités locales dans le futur.
- Affaiblissement des corps intermédiaires traditionnels (partis politiques, syndicats, etc.).
- Réorganisation et souvent par la concentration des acteurs et opérateurs publics et privés en milieu rural (Poste, maisons médicales, services d'aide à la personne).
- Mutualisation des services publics locaux.
- En France, lente féminisation des cadres dans les institutions et au sein des « élites ».
- Le renouvellement social et intellectuel d'élites « innovantes » reste très insuffisant.
- Régression du phénomène de cumul des mandats grâce à la loi.
- Tendance à la « professionnalisation » de la politique (40% des députés n'ont jamais exercé de métier en dehors de la politique).
- L'enchevêtrement des compétences entraîne une confusion des pouvoirs, un déficit démocratique lié aux difficultés d'identification des lieux de décision et de recours par les administrés. On constate des surcoûts de fonctionnement avec néanmoins des efforts de clarification, malgré les résistances.
- La perte de confiance de la population envers les institutions politiques et leurs dirigeants entraîne une aspiration au renforcement et à la mise en place de structures et de procédures de concertation (renforcement du mouvement associatif).

- Persistance d'une inadéquation entre les bassins de vie et les découpages administratifs.
- Inflation législative et trop de lois sans décret d'application.
- Poids grandissant des financements européens dans les programmes d'investissement locaux.
- La lourdeur des procédures administratives et la réglementation (normes) allongent les délais de réalisation des projets trop étroitement dépendants des calendriers électoraux.
- Persistance des difficultés à dépasser les intérêts particuliers pour définir un projet collectif (tendance à la « judiciarisation » des conflits personnels).
- Le manque de formation des élus ne les prépare pas à affronter, dans l'exercice de leur fonction, la complexité technique et administrative de nombreux dossiers.
- La complexité technique et administrative des dossiers renforce le pouvoir des technostructures à tous les niveaux et rend difficile l'exposé des projets par les politiques.
- La société civile et les organisations socio-professionnelles sont de plus en plus sollicitées dans les instances territoriales de concertations (Conseils de développement).
- Mise en place de nouvelles « institutions » et des aides en vue de réduire les difficultés des territoires ruraux notamment ceux qui connaissent une déprise agricole : PETR, AZR,...
- Mise en place de Pôles d'Excellence Territoriale et Rurale afin de bénéficier des aides européennes.
- Progression des interférences du phénomène religieux dans la vie des Etats.

Processus endogènes

- Généralisation des SCoTs⁸ et des PLUI⁹.
- Les schémas régionaux (SRADDET¹⁰, SRDEII¹¹, etc.) deviennent prescriptifs.
- De nombreux élus ne sont pas formés à une culture prospective, c'est-à-dire à une réflexion sur le long terme et restent trop enfermés dans des stratégies de court et de moyen terme (lutttes partisanses).
- La forte différence du taux d'endettement dans les deux anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées conduit à un rééquilibrage et aboutit à un taux d'endettement de 70 % pour la nouvelle région Occitanie.
- Tendance au développement d'une bonne complémentarité entre les deux métropoles Toulouse et Montpellier.
- Augmentation de l'attractivité des parcs régionaux : Causses du Quercy, Grands Causses, Haut-Languedoc, Ariégeois, Aubrac. Parc maritime complété par les parcs nationaux des Cévennes et des Pyrénées.
- Le territoire régional devient totalement couvert par les EPCI¹².
- Les PTER¹³ cherchent à renforcer la dynamique territoriale des espaces ruraux.
- L'instauration d'un statut et de compétences pour les deux métropoles réduit et complique de fait les pouvoirs de la Région sur l'aménagement de son territoire et les politiques mises en œuvre.
- Un Conseil Régional qui, malgré des difficultés récurrentes et encore privé d'autonomie fiscale, se trouve dans l'obligation de travailler de plus en plus avec les métropoles, les EPCI, notamment dans le domaine du développement économique.

⁸ *Schémas de Cohérence Territoriale.*

⁹ *Plans Locaux d'Urbanisation Intercommunaux.*

¹⁰ *Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires.*

¹¹ *Schéma Régional de Développement Economique, Ecologique, d'Internationalisation et d'Innovation.*

¹² *Établissement Public de Coopération Intercommunale.*

¹³ *Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux.*

6. BIO-SOCIAL

Processus exogènes

- Caractéristiques biométriques : les français sont un peu plus grands et nettement plus ronds, avec en 15 ans un accroissement de la taille moyenne de 0,7cm et un gain plus marqué de poids, 3,7kg et du tour de taille, 5,3 cm (*Inserm Obepi*).
- En France, l'espérance de vie à la naissance, plus élevée chez les femmes, a progressé de 5,1 ans chez les hommes et de 3,1 ans chez les femmes.
- Dans les projections 2015-2020, la France est située au septième rang parmi les pays européens et au 11^{ème} au niveau mondial pour les hommes, au 3^{ème} rang au niveau européen et au 5^{ème} dans le monde pour les femmes (*Insee Espérance de vie*).
- Les inégalités d'espérance de vie entre les catégories sociales se maintiennent (à 35 ans un ouvrier a une espérance de vie de six ans de moins qu'un cadre supérieur) (*Insee, Observatoire des inégalités*).
- L'espérance de vie sans incapacité à partir de l'âge de 65 ans est restée stable en France entre 2005 et 2011 (8,6 ans pour les femmes et 8,8 ans pour les hommes), ce qui du fait de l'augmentation de l'espérance de vie accroît la part de la population avec incapacité (*Robine, Eurostat*).
- Le gain de l'espérance de vie des personnes handicapées est parallèle à celle de la population sans handicap.
- La mortalité prématurée (décès avant 65 ans) a diminué de 30% au cours des vingt dernières années, mais reste supérieure à la moyenne des pays européens (*Insee, Eurostat*).
- Le taux de suicide en France a diminué de 17% entre 2002 et 2012 pour toutes les classes d'âge, hormis les 45-65 ans. Il reste trois fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes.
- Le taux de suicide en France reste parmi les plus élevés des pays européens.
- Les taux d'obésité chez l'adulte ont plus que doublé entre 1980 et 2012, concernant 15% de la population. Chez les enfants, la croissance de l'obésité est aussi observée, avec une tendance récente à la stabilisation.
- Les taux d'obésité sont très liés aux niveaux d'éducation : il est trois fois plus fort chez les personnes ayant un niveau de Primaire que pour celles avec un niveau Supérieur 3^{ème} cycle.

- Les taux d'obésité restent inférieurs à la moyenne des pays de l'OCDE (*Inserm Obépi*).
- Drogues légales : Sur 15 ans, la consommation d'Alcool (essentiellement du vin) a continué de décroître en France de près de 15%, entraînant une baisse de décès qui lui sont liés de près d'un quart.
- La prévalence du tabagisme, après plusieurs décennies de baisse est remontée entre 2005 et 2010 avant de se stabiliser.
- Produits illicites : En 15 ans en France, hausse nette de l'expérimentation et de l'usage régulier du cannabis chez les 18-44 ans, triplement de l'usage de drogues stimulantes (cocaïne, amphétamines, ecstasy), stabilité de l'usage de l'héroïne (LSD, crack et hallucinogènes) (*OFDT*).
- L'état de santé ressenti est globalement stable depuis 40 ans, mais des écarts se sont créés dans cette perception : les indices restent bons pour les CSP élevées et le sont moins pour les autres CSP (*Rapport CGET*).

Familles et rapports sociaux

- En France, le taux de fécondité par femme se maintient à la même valeur depuis 2005, proche du seuil de renouvellement, et l'un des plus élevés en Europe.
- Poursuite de l'augmentation des âges moyens à la maternité et au premier enfant ainsi que de la proportion des mères à plus de quarante ans (*INED*).
- L'âge moyen au mariage est plus tardif : 35 pour les hommes, 33 pour les femmes.
- Le nombre de mariages à diminué de près d'un tiers en 15 ans, malgré les remariages (25%) et les mariages de même sexe (3,5%).
- Le nombre d'unions légales a augmenté du fait des PACS (7 pour 10 mariages).
- Le nombre de divorces a continué d'augmenter jusqu'à un pic en 2005 et diminué légèrement depuis (*Insee Mariages, Bellamy*).
- La taille des ménages n'a cessé de diminuer depuis 1975 par l'augmentation des ménages d'une personne du fait des familles monoparentales, des célibataires et des veuves âgées, avec des conséquences quantitatives et qualitatives sur les besoins en logement (*CGDD-SOeS, CGET*).

Qualité de vie.

- La qualité de vie en France, sur les indicateurs de l'Indice du Développement Humain (IDH basé sur le Revenu, l'Education et la Santé), a continué à progresser et est à un niveau très élevé, mais il ne figure plus dans les vingt premiers pays.

Ecart intergénérationnels

- Les difficultés économiques et d'insertion sociale se sont accentuées plus fortement chez les jeunes adultes de moins de 30 ans : taux de chômage durable, taux de pauvreté monétaire.
- La solidarité familiale se renforce au bénéfice des adultes de moins de 25 ans, avec un soutien financier régulier pour deux tiers d'entre eux.

Représentations

- La famille est ce qui compte le plus dans la vie pour 9 français sur 10, loin devant la vie professionnelle, amicale ou les loisirs, et cette opinion s'est renforcée (*CGET, enquête conditions de vie et aspiration CREDOC*).
- Les perceptions négatives des français sur l'évolution de leur société sont les plus négatives parmi les pays européens sur le renforcement des inégalités et de la pauvreté, les tensions sociales, le déclassement, la baisse du niveau de vie, l'avenir des jeunes et la cohésion sociale.
- Le pessimisme des perceptions sur l'évolution de la société va au-delà des réalités chiffrées, et dans certains cas est en contradiction avec elles (*France Stratégie Lignes de faille*).
- Dégradation de l'image de la cohésion sociale par les comportements individualistes, les discriminations et amplification d'un sentiment d'impuissance des actions individuelles (*Hoibian S. Les français en quête du lien social*).
- L'évolution du sentiment d'insécurité a évolué depuis 2007 autour de 15% avec un maximum en 2014. Il est moins ressenti à domicile que dans le quartier ou le village. L'évolution des statistiques de criminalité depuis les années 2006-2010 montre des contrastes entre les baisses des cambriolages, des vols sans violence et des atteintes aux voitures et l'augmentation forte (triplement) des débits frauduleux sur carte bancaire ; il y a une stabilité pour les vols avec violence et les violences en général, y compris sexuelles (*ONDRP*).
- Les homicides baissent en France depuis le milieu des années 1980 (*Mucchielli*).

- Les préoccupations des français sur le risque des attentats et du terrorisme concernent actuellement plus de 6 français sur 10, alors qu'ils ne préoccupaient que 2 français sur 10 en 2007 (*INSEE ONDRP*).
- Forte sensibilité face aux inégalités, mais augmentation du sentiment d'impuissance individuelle (*Hoibian*).
- Le degré de confiance des français reste fort dans la famille, les personnes connues, les voisins y compris de religion ou de nationalité différente. Dans les autres cas la méfiance s'accroît.
- Le degré de confiance dans les institutions politiques s'affaiblit, à l'exception des maires. De même pour les institutions publiques, hormis les hôpitaux et la police, ou les grandes entreprises, les syndicats.
- Les opinions telles qu'il y a trop d'immigrés en France, ou qu'il faut rétablir la peine de mort, ou bien que la démocratie ne fonctionne pas bien sont devenues majoritaires, et désormais près de 9 personnes sur 10 pensent que les hommes politiques ne s'occupent pas « de gens comme nous » (*Chanvriol F. CEVIPOF*).

Relations familiales, amicales et sociales

Le lien social reste fort et diversifié dans ses moyens, avec des liens physiques traditionnels pour un quart de la population un recours privilégié au numérique pour un autre quart, 35% utilisant tous les moyens de sociabilité, tandis que 18% font partie d'un groupe de seniors isolés (*Hoibian*).

- Fragilisation de la cohésion sociale dans la société française, notamment par la dispersion des lieux de vie quotidienne (familiale, professionnelle, scolaire, universitaire, etc.), les accidents de la vie (perte d'emploi), *et les flux migratoires*.
- L'individualisation des modes de vie s'accompagne pour certains segments de la population d'une diminution des liens sociaux et d'un risque d'accroissement de l'isolement.
- Développement de pratiques communautaires *qui empêchent leurs membres de participer au socle social commun*.
- Persistance, voire accroissement d'un chômage structurel.
- La dynamique de l'emploi ne suit pas la dynamique démographique.
- Ascension sociale en panne.
- Les dépenses de santé s'accroissent, plus rapidement que les ressources disponibles.
- Tendance à l'instauration d'un système à deux vitesses.

- Amélioration lente de l'accessibilité universelle (handicap, personnes âgées,...) malgré les difficultés économiques.
- Remise en cause de la pérennité des investissements capitalistes dans les établissements de santé, particulièrement dans le secteur privé.
- Extension des déserts médicaux (zones rurales, quartiers sensibles).
- Poursuite de politiques en faveur de la famille et de la petite enfance.
- La tendance à la « Judiciarisation » des rapports socio-professionnels et sociétaux se maintient, malgré la mise en place des juges de proximité et de médiateurs.
- Augmentation de la précarité d'une partie de la population et de la paupérisation des classes moyennes, compensées partiellement par des initiatives caritatives.
- Augmentation de nouvelles pathologies en milieu urbain (pollution, maladies de la misère,...).
- Croissance des pathologies, liées au vieillissement.
- Du fait *de* la proportion des personnes vieillissantes *On constate* la forte adaptation des services et institutions qui leur sont dédiés.
- Du fait *de* la proportion des personnes handicapées *on constate* la forte adaptation des services et institutions qui leur sont dédiés.
- Les fractures économiques, sociales et culturelles entraînant une paupérisation sont sources potentielles de délinquance.
- Augmentation des conflits d'usage dans tous les territoires par l'arrivée de nouvelles populations et de nouveaux équipements.
- Développement de la « Silver Economie »¹⁴.
- Demandes sociales accrues pour des pratiques ludo-sportives.
- Amélioration de l'accessibilité universelle des équipements dédiés aux handicapés, aux enfants et aux personnes âgées.
- De nouvelles formes de liens sociaux apparaissent comme le développement de l'économie du partage ou économie collaborative.

¹⁴ *Silver économie : économie au service des personnes âgées.*

- Les personnes restent le moins longtemps et le plus tard possible dans les établissements de soins et de handicap, et recourent aux acteurs de proximité, professionnels et aidants.
- Le maintien à domicile des personnes malades et dépendantes entraîne un risque de surcharge physique et psychologique pour les aidants.
- Dans un contexte de crise, des difficultés croissantes à loger et à héberger les populations les plus défavorisées (un plafond de ressource qui correspondrait à 20 à 30% des ménages français).
- Le développement des logements intelligents (cf. domotique) permet d'accroître l'autonomie et l'accompagnement de personnes en risque de dépendance.
- Début du développement d'une offre en accession sociale à la propriété pour construire des parcours résidentiels.
- La réhabilitation du parc de logement permet de maîtriser la facture énergétique des locataires, favorise le maintien dans les lieux des ménages vieillissants en perte d'autonomie.

La réhabilitation du parc de logement se fait à un rythme insuffisant.

Processus endogènes

- Sur les dix dernières années renseignées une baisse des taux de suicide a été observée en Midi-Pyrénées, modérée à partir d'un taux inférieur à la moyenne nationale, plus forte en Languedoc-Roussillon à partir d'un taux légèrement supérieur à cette moyenne, mais l'écart persiste.
- Des écarts interdépartementaux sont forts, dépassant le simple au double entre la Haute-Garonne et l'Hérault d'une part, et l'Aude et le Tarn d'autre part (Observatoire National du Suicide, Ministère de la santé, état des lieux).
- Notre région connaît aussi une augmentation des taux d'obésité, même s'ils restent inférieurs à la moyenne nationale (*Inserm Obépi*).
- En Occitanie, les décès consécutifs à l'alcool restent inférieurs à la moyenne nationale.
- La consommation régulière d'alcool à 17 ans dans notre région est désormais au dessus de la moyenne nationale, ainsi que l'usage régulier du tabac et du cannabis chez les 18-44 ans (*OFDT*).

Qualité de vie

- En Occitanie, l'IDH est élevé dans l'ancienne région Midi-Pyrénées, au deuxième rang des régions, il l'est moins dans l'ancienne région Languedoc-Roussillon qui est au 11^{ème} rang (*Opendata Nord Pas de Calais*).
- La région n'échappe pas aux mouvements généraux de la société (insécurité, drogues, pollutions, stress, etc.) et à certaines formes d'individualisme, aux problèmes d'intégration et de cohésion sociale.
- L'étendue des espaces ruraux, les structures familiales et une culture rurale encore réelle tendent à spécifier certains paramètres: sociabilité, solidarité familiale, modes de consommation, accessibilité, conflits d'intérêts et d'usage concernant l'eau.
- L'écart continue à se creuser entre certaines zones urbaines et le reste du territoire pour les taux de pauvreté et de précarité.
- Augmentation du taux des habitants vivant sous le seuil de pauvreté.
- La population résidente voit son univers familial se modifier par les évolutions sociales et l'arrivée de nouvelles populations.
- Des procédures de prise en charge de l'accueil et d'une meilleure insertion des migrants sont progressivement mises en œuvre avec un retard considérable.
- Le taux de précarité économique de la population âgée de 20 ans ou plus reste très élevé (1^{er} rang en France).

Santé

- Le déficit *en professionnels de santé s'accroît dans certaines zones de la région, rurales et quartiers sensibles de ville*, et pour certaines spécialités : chirurgiens, anesthésistes, gynécologues, ophtalmologistes.
- Concentration des spécialistes et des équipements médicaux sur les métropoles, les villes d'une certaine importance et la frange littorale.
- Malgré de fortes zones de désertifications médicales, la densité médicale reste supérieure à celle d'autres régions.
- Le corps médical vieillit.
- En région, l'économie de la santé et du bien-être se développe grâce aux stations thermales et climatiques, aux centres de repos et de remise en forme, aux activités liées à la valorisation de la recherche.

- Les besoins en santé sont croissants à la fois en quantité, en qualité et en complexité et sont majorés par la situation de précarité d'une grande partie de la population.

Logement

- L'inadéquation dans la répartition géographique entre l'offre de logement social et de la demande persiste dans la région.
- La concentration des opérateurs publics du logement s'accroît.
- L'écart entre l'offre et la demande de logements sociaux persiste.
- Le phénomène de cohabitation *intergénérationnelle imposé par défaut de ressources* s'est accentué en région comme au plan national.
- Le phénomène de cohabitation intergénérationnelle choisi favorise les solidarités.
- Inadéquation entre les besoins de logement des salariés des entreprises et les logements existants.
- Les collectivités locales sont de plus en plus amenées à financer les politiques, des fractures territoriales.
- Réhabilitation *insuffisante* des logements anciens.

Emploi, chômage

- Avec un taux moyen de chômage de 12%, la nouvelle région Occitanie se place au 2^{ème} rang national après la région Hauts-de-France.
- Le taux de chômage reste très élevé, malgré les nombreuses créations d'emploi produites en raison du dynamisme démographique. Celui-ci est inégal selon les territoires.
- Les tensions sur le marché du travail créent un climat difficile pour rechercher un emploi et favorisent le travail non déclaré dans certains secteurs.
- La saisonnalité de l'emploi touristique et agricole reste l'une des causes majeures de la précarité dans la partie méditerranéenne de la région et du flux migratoire.
- L'emploi féminin continue à s'accroître.
- Cadres, professions intellectuelles et supérieures augmentent au détriment des emplois intermédiaires dans les aires métropolitaines.

- Développement des très petites entreprises liées au « résidentiel » surtout dans la partie méditerranéenne.
- De nombreux ménages fragiles continuent à dépendre des revenus de substitution (taux important de RSA, etc.).
- Le revenu brut disponible reste l'un des plus faibles des régions françaises devant les Hauts-de-France et Corse).
- Il n'y a pas de réduction du nombre de zones urbaines sensibles.
- L'importance relative des emplois socio-culturels permanents dans la vie économique et sociale continue à s'accroître.

7. CULTURE – SPORT

Processus exogènes

Communs à la culture et au sport

- La culture, le sport et le patrimoine comme facteurs de développement économique, de lien social et d'intégration et de civisme.
- Les politiques publiques soumises aux *restrictions budgétaires*.

Culture

- Diversification et démocratisation de la diffusion culturelle par les moyens techniques d'information et de communication (TIC).
- Maintien du rôle des associations (éducation populaire).
- Insuffisance du développement de l'enseignement et de la diffusion dans les médias des langues régionales.

Sport

- Les activités physiques et sportives en général, et plus particulièrement les pratiques sportives sont en augmentation régulière depuis les années 1950 ; néanmoins, depuis 2010, ce pourcentage serait en baisse, en particulier chez les plus jeunes, alors que la durée de vie sportive s'allonge chez les adultes (source : *Mignon, Naves*).
- En 2014, près d'un tiers des français n'ont aucune activité physique (marche, trajet en vélo, jardinage...) ou sportive.
- Les pratiques sportives sont inégalement réparties en fonction des catégories socio-professionnelles : alors que quatre français sur 10 déclarent ne jamais faire de sport, et ils sont plus nombreux chez les demandeurs d'emploi, les retraités, les ouvriers et les femmes au foyer (source : *Naves*).
- Les pratiques sportives sont moins pratiquées chez les femmes : six sur dix déclarent ne jamais en avoir, versus 5 sur 10 pour les hommes. La différence s'effectue à l'adolescence. Il en est de même pour les APS en général (source : *Naves*).
- Les objectifs les plus recherchés dans la pratique sportive sont le plaisir, la recherche du bien-être et l'affirmation d'une sociabilité amicale ou familiale. La recherche de performance et le goût de la compétition ne sont mentionnés que beaucoup plus rarement (source : *Blin, Mignon, Naves, Repucom*).

- « Il faut être intégré pour faire du sport » ! Sa pratique augmente lorsque le revenu est régulier, lorsque le niveau d'éducation s'élève, lorsque les parents ont eux-mêmes pratiqués (source : *Mignon*).
- Les trois quarts des français (dans la moyenne européenne) qui pratiquent un sport le font en dehors de tout cadre, cette proportion est en augmentation d'un quart depuis 2009 (*Naves*).
- Les valeurs attribuées au sport sont en premier les bienfaits liés à l'hygiène et la santé, le sens de l'effort, le respect de l'autre, le sens collectif (source : *TNS SOFRES*).
- La diversification des acteurs du champ sportif, la multiplication des exigences en matière de pratique conduisent les associations sportives à se structurer et s'adapter. La professionnalisation du secteur est fortement engagée.
- Dans les fédérations unisport olympiques et non olympiques le nombre de licenciés augmente régulièrement, avec d'importantes variations selon les sports.
- Dans les fédérations multisports, le nombre de licenciés est en augmentation forte dans le sport universitaire et le sport adapté, en diminution forte pour le sport rural (source : *Jeunesse, Sports, vie Associative, Stat-Info, n°14-01 Janvier 2014*).
- Les pratiques de dopage dans le sport, dont la prévalence contrôlée est de 1 à 2%, peut être estimée à 8%, variable selon les sports. Elles ne diminuent pas dans le sport professionnel et sont estimées en augmentation dans le sport amateur, avec des effets négatifs sur la santé. Elle concerne au niveau mondial 3 à 5% des adolescents qui suivent un entraînement quotidien (source : *Queneau Rieu, Lozach*).

Processus endogènes

Communs

- La culture et le sport s'affirment comme facteurs de développement économique.

Culture

- Nombre d'équipements culturels par habitant supérieur à celui observé au niveau national.
- Ralentissement de la construction de grands équipements culturels dans les métropoles et dans les villes moyennes.
- Accroissement de l'inégalité d'accès à la culture, à la fois dans certains territoires à dominante rurale et avec peu d'activités touristiques, mais aussi dans les «quartiers urbains sensibles», quoique pour des raisons différentes: déficit d'image, bâtiments dégradés, desserte en transports urbains insuffisante, population peu insérée cumulant les difficultés socio-économiques.
- Des événements culturels, comme les festivals, ou sportifs, les visites des lieux patrimoniaux sont favorisés par les flux touristiques, avec le risque de moindre fréquentation par la population résidente.
- La promotion et la valorisation des langues et cultures régionales (occitan et catalan) fait l'objet d'une politique volontariste, avec consultation des acteurs locaux, et s'appuie sur la montée en puissance d'opérateurs ou de programmes structurants.
- Le fort dynamisme des politiques culturelles se maintient.
- Valorisation d'un patrimoine et des savoirs scientifiques et techniques exceptionnels.
- Politique de classement des grands sites et recherche pour certains d'entre eux à entrer au patrimoine mondial de l'Unesco.
- Politique occitaniste et catalaniste de certaines collectivités territoriales qui s'amplifie.
- La politique de création artistique insuffisante comparée à d'autres régions.
- Valorisation de la diversité culturelle.
- Nombreux festivals dont certains de notoriété nationale voir internationale : jazz, chorégraphie, théâtre, musique classique.

- Une identité historique et culturelle forte (langues d'oc et catalane) sont des facteurs d'enracinement, y compris pour les nouvelles populations.
- Développement du multiculturalisme.

Sport

- Des environnements climatiques et naturels favorisent de plus en plus les activités ludiques et sportives de plein air.
- Les équipements sportifs, y compris sport nature, ont un taux par habitant plus favorable que dans la moyenne nationale.
- Le taux d'équipements sportifs dans la région connaît des disparités avec des sous-équipements relatifs en zone littorale hors métropole en raison de la forte augmentation démographique.
- Le pourcentage de création d'Associations sportives rapportées au nombre d'habitants s'accroît.
- Les clubs sportifs affiliés à une Fédération sont en proportion plus nombreux qu'au plan national, le nombre de licenciés est légèrement au dessus de la moyenne nationale.
- Des disparités interdépartementales existent, avec un plus grand nombre de licenciés en Lozère, dans l'Aveyron et le Gers.
- En proportion, le nombre de sportifs de haut niveau en Occitanie est plus élevé qu'au niveau national.
- Les problèmes de transport pour l'accès aux équipements et l'organisation de rencontres sportives sont croissants et majorés par la taille de la nouvelle région.
- Une progression est nécessaire dans l'accessibilité aux équipements sportifs pour les personnes avec handicap.

8. ENSEIGNEMENT, FORMATION, RECHERCHE

Processus exogènes

- La crise de l'enseignement persiste : crise de la pédagogie en formation initiale, l'échec scolaire se maintient à un niveau élevé.
- Une forte proportion de jeunes continue leur formation dans l'enseignement supérieur ou en apprentissage.
- Des problèmes d'inadéquation dans l'orientation vers une qualification professionnelle subsistent par mésusage des filières BTS, IUT et Université et une coupure entre milieux professionnels et académiques.
- Amplification de la difficulté à recruter les enseignants.
- Efforts d'articulation dans la relation entre la formation initiale, la formation continue et l'emploi.
- Confirmation de la baisse des effectifs des filières d'enseignement scientifique (sciences exactes et techniques) comme dans les autres pays européens.
- Tendance au transfert aux collectivités territoriales de certaines compétences logistiques dans les domaines de la formation et de l'enseignement.
- Promotion insuffisante de la VAE.
- Développement de la formation tout au long de la vie (CCPE¹⁵, MOOC¹⁶, CPF¹⁷).
- Il subsiste une inadéquation territoriale entre les lieux de formation et leurs débouchés et entre l'évolution des besoins et l'évolution des formations.

¹⁵ **CCPE** : Commission de Circonscription de l'enseignement Préélémentaire et Élémentaire.

¹⁶ **MOOC** : L'acronyme MOOC signifie « Massive Open Online Course » ou « cours en ligne ouvert et massif ». Il s'agit de cours universitaires gratuits en ligne sur Internet, accessibles via l'inscription sur une plateforme. L'inscription sur la plateforme est également gratuite et ne nécessite aucun diplôme préalable. Le nombre d'inscrits par cours peut atteindre plus de 100 000 participants.

¹⁷ Le Compte Personnel de Formation a remplacé le Droit Individuel à la Formation (DIF) depuis le 1er Janvier 2015.

Processus endogènes

- Rénovation des établissements scolaires.
- Les indicateurs de réussite académique sont en général peu favorables et inégaux selon les départements. Retard marqué et durable en terme d'accès au baccalauréat et aux études supérieures; taux d'élèves aux acquis fragiles et insuffisants à l'évaluation au CM2 plus élevés que dans la moyenne nationale, décrochage scolaire. Le taux des diplômés de l'enseignement supérieur est inférieur à la moyenne européenne et française métropolitaine, à l'exception des bassins d'emploi de Montpellier et Toulouse.
- La pédagogie en formation initiale est inadaptée pour obtenir la plus grande réussite des élèves.
- Le taux de «décrocheurs» de 15 à 17 ans (jeunes sortis prématurément du système éducatif sans diplôme de niveau V ou plus) est plus élevé qu'en moyenne nationale, ainsi que plus globalement, le nombre de jeunes sortis sans qualification.
- Tendance à la baisse des effectifs dans les IUT.
- Recomposition et développement de la carte des sites universitaires.
- Fédéralisation des universités.
- Le fort potentiel de formations supérieures et de recherches s'accroît.
- Tendance à une augmentation du nombre d'étudiants français et étrangers qui conforte la place de la région dans la hiérarchie universitaire et sa qualité de puissant pôle de recherche.
- Reconnaissance de l'excellence internationale de certains laboratoires de recherche et accroissement des fonds privés.
- Poursuite des efforts de formation professionnelle continue notamment au 1^{er} niveau de qualification.

9. OUVERTURE INTERNATIONALE

Processus exogènes

- Difficultés de financement par l'Etat, l'Europe et les collectivités locales des grandes infrastructures LGV¹⁸ et autoroutières, de transport.
- Ouverture du financement et de l'exploitation des infrastructures de transports aux capitaux privés nationaux et internationaux.
- Développement des transports aériens et terrestres « à bas coûts » qui amplifient les échanges.
- Fortes tensions internationales et interrogations sur l'avenir de l'organisation de l'Europe.
- Tendance à l'amplification des mouvements migratoires de la rive sud et de la rive orientale de la méditerranée vers la rive nord.
- Intensification des programmes de coopération, notamment dans le bassin méditerranéen, malgré une instabilité de certains pays d'Afrique et du Moyen-Orient.
- Développement maritime à la fois fret et passager.
- Développement des programmes de coopération décentralisée publique et privée (économique, scientifique et culturel).
- Accroissement de la présence économique et militaire de la France en Afrique.

Processus endogènes

- Audience internationale de Toulouse en progression grâce au secteur aérospatial, mais aussi la robotique, l'informatique. Emergence d'un pôle inter-métropolitain Toulouse-Montpellier dans le secteur de la santé, de la pharmacie et de la cosmétique.
- Au plan européen Toulouse et Montpellier rencontrent des difficultés à monter dans la hiérarchie des Eurocités Européennes. Pas encore d'événements de dimension européenne ou internationale.
- Des progrès, mais lents, des universités de la région dans les relations Internationales (Européennes avec Erasmus, mais aussi Afrique et Asie).

¹⁸ Ligne à Grande Vitesse.

- Développement de pôles d'excellence à vocation Internationale dans le domaine de l'économie, de l'agroalimentaire et de la santé.
- Rôle croissant de la Formation Ouverte et A Distance (FOAD) de cours de masse en ligne et ouvert (MOOC) en direction d'autres pays notamment de l'espace francophone.
- Ouvertures de nouvelles liaisons Nationales et Internationales à partir de Toulouse-Montpellier et des autres aéroports (Perpignan, Tarbes-Lourdes, Rodez, Brive-Cressensac, Carcassonne, Castres, Nîmes, Béziers, etc.). Les collectivités territoriales sont contraintes de participer pour une part croissante au financement des compagnies à bas coûts.
- Développement de l'aéroport de Toulouse-Blagnac avec l'arrivée des capitaux étrangers dans la société d'exploitation.
- Renforcement des liaisons et des liens terrestres avec d'une part la péninsule ibérique notamment la Catalogne, et d'autre part l'axe rhodanien qui ouvre la nouvelle région vers la Suisse et l'Allemagne et PACA vers l'Italie.
- Les ports sur la Méditerranée cherchent à développer d'avantage leurs relations internationales, notamment avec le Maghreb et d'autres ports méditerranéens.
- L'Eurorégion¹⁹ ne joue encore qu'un rôle faible dans la recherche d'une coopération efficace entre ses composantes (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Catalogne, Baléares).
- La Communauté de Travail des Pyrénées²⁰ ne fonctionne pas à la hauteur des ambitions affichées à l'origine.
- Accroissement d'ouverture culturelle de la nouvelle région vers le bassin méditerranéen avec notamment le festival International de la danse à Montpellier, cinéma méditerranéen à Montpellier, Cinespaña à Toulouse, Jazz in Marciac, festival Pablo Cazals à Prades, etc.
- Projet à long terme de traversée centrale des Pyrénées destinée à rééquilibrer au niveau géographique et au niveau modale les liaisons et échanges vers la péninsule ibérique et l'Afrique du Nord.
- Faible internationalisation des systèmes productifs malgré des progrès importants : 305 685 établissements actifs (2012) pour 4 183 entreprises exportatrices (2013).

¹⁹ L'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée regroupe les Régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Catalogne, (Aragon) et Iles Baléares.

²⁰ Structure de coopération transfrontalière des Pyrénées (Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Catalogne, Aragon, Navarre, Euskadi, Andorre).

Scénario « Sombre »

Ce scénario est fondé sur une conjoncture nationale, voire internationale, très défavorable et instable qui pèse très négativement sur la région Occitanie qui pâtit gravement, malgré encore quelques atouts, de cette situation :

CONTEXTE

1. Dégradation rapide de l'environnement et abandon comme priorité des enjeux environnementaux en raison notamment des contraintes budgétaires.
2. Persistance de comportements très négatifs de consommation, notamment en ce qui concerne la qualité, la durabilité, l'anti-gaspillage, le recyclage...
3. Affaiblissement majeur de certains secteurs industriels de pointe : aéronautique, spatial, robotique, pharmacie...
4. Quelques secteurs continuent de se développer : agriculture de qualité, tourisme international, patrimoine.
5. Elévation du chômage, de la précarité et de la vulnérabilité.
6. Une Recherche / Développement / Innovation (scientifique, technique, sociale, organisationnelle et culturelle) en panne.
7. Aggravation des déséquilibres entre les territoires (métropoles, villes moyennes et espaces ruraux) du fait de l'abandon des politiques destinées à assurer équité et équilibre).
8. Impossibilité d'organiser dans la région, une action concertée entre tous les acteurs politiques, socio-économiques, culturels, associatifs, etc.
9. Aggravation des inégalités d'accès à l'éducation, la culture, le sport et la santé.
10. Accroissement de la dépendance et du contrôle des individus par l'application non régulée des nouvelles techniques.

1 A. ORGANISATION TERRITORIALE

Processus exogènes

- L'inefficacité de l'action régulatrice des organisations internationales favorise une instabilité des territoires.
- La France très endettée ne peut mener une politique d'investissements en faveur des territoires.
- Les politiques d'aménagement du territoire n'ont plus de réalité.
- Les processus de solidarité et de renouvellement urbain ont échoué avec l'extension des zones de précarité et d'insécurité.
- Les métropoles ont perdu leur dynamisme et leur attractivité.
- Les villes intermédiaires se replient sur elles-mêmes et sur leurs bassins de vie.
- A l'inverse, les grandes métropoles attirent des populations démunies et voient l'augmentation du nombre de bidonvilles et de ghettos.
- Conséquence de la baisse des revenus, les déplacements sont limités.

Processus endogènes

- Au sein de la région, on observe un phénomène de repli vers les zones où le coût de la vie est inférieur (secteur rural, bourgs, petites villes...).
- En région, ralentissement de l'expansion des aires urbaines.
- Les processus de rééquilibrage du territoire régional sont très ralentis, ce qui accentue les disparités.
- Accentuation du regroupement des populations aisées dans des lieux réservés, les plus modestes n'ayant accès qu'à un habitat ordinaire ou dégradé.
- La baisse de leurs revenus réduit les possibilités de mobilité des personnes vivant dans le périurbain et les zones rurales isolées.
- Les effets négatifs d'une périurbanisation excessive et mal contrôlée se font lourdement sentir et pèsent surtout sur les populations les plus démunies.

- Faute de ressources, les aménagements des centres de villes et de bourgs sont abandonnés. Ces lieux sont précarisés par l'accentuation de la disparition des commerces et des services.

1 B. INFRASTRUCTURES

Processus exogènes

- Diminution des investissements et des participations dans le domaine des infrastructures, tant de la part de l'Europe que de l'Etat et des collectivités territoriales.
- Faute de vision et de volonté stratégique, la France a pris un retard préjudiciable dans la réalisation des réseaux d'infrastructures numériques.
- L'excès de dérèglementation et la concurrence « sauvage » ont déstabilisé les services publics de transport et de communication.
- Généralisation des transports à bas coût, avec des conditions de travail et de service dégradées.
- Les espaces ruraux et les zones urbaines sensibles sont les plus touchés par la régression de la qualité des réseaux et des services de transport.

Processus endogènes

- Faute de financements publics et, dans une moindre mesure, privés, l'Occitanie souffre de l'arrêt en nombre et du ralentissement des investissements dans la réalisation et l'entretien des réseaux (lignes à grande vitesses, lignes régionales, routes et autoroutes, installations portuaires, liaisons aériennes, transports urbains...).
- Les infrastructures numériques de très haut débit, par manque de moyens et de priorisation, ne couvrent pas l'ensemble du territoire régional.
- L'enclavement de certaines parties de l'Occitanie reste prononcé et s'est même parfois accentué.
- Les difficultés de circulation en milieu urbain s'accroissent.
- Le projet de traversée centrale des Pyrénées est abandonné.

2. ENVIRONNEMENT

Processus exogènes

- Les gouvernements et les sociétés n'ont trouvé d'accord ni sur l'origine et l'importance des changements environnementaux, ni sur les solutions à y apporter.
- Les préoccupations et les politiques environnementales sont reléguées au second plan par des collectivités territoriales et de l'Etat, notamment en raison de la conjoncture économique et financière très dégradée.
- L'augmentation de la température moyenne dépassera nettement deux degrés à la fin du siècle. D'ores et déjà, des étés chauds et secs ont des conséquences désastreuses (feux de forêt, perte de culture, mortalité accrue des personnes âgées en particulier) ; les épisodes orageux sont de plus en plus violents ; les tempêtes ont des conséquences sensibles sur les côtes basses
- Les aménagements urbains et ruraux ont mal intégré les risques environnementaux (périurbanisation en zone semi forestières ou en zones inondables).
- Les incidences négatives du changement climatique sur le régime des eaux, la production agricole et forestière et les conditions de vie des habitants sont devenues très importantes pour les populations les moins favorisées.
- Les déchets ont continué à prendre de l'importance et on cherche à s'en débarrasser en les expédiant dans les pays ou les quartiers les moins favorisés.
- Des innovations techniques, sociales et organisationnelles ne sont pas mises en œuvre à une échelle qui permettrait d'infléchir les dynamiques en cours.
- Les inégalités sociales ne permettent pas à la plupart des habitants d'investir dans un habitat intelligent et économe en énergie.
- L'usage des sols dépend largement d'impératifs économiques et de tensions sociales. Il n'y a pas de véritable planification de leur usage.
- L'usage de la voiture (souvent de modèles anciens) reste largement majoritaire. Les conséquences négatives sont de plus en plus claires : congestion des villes, pollutions diverses...

Processus endogènes

- L'urbanisation étant plus désordonnée dans les aires métropolitaines et dans les villes de la région, les effets environnementaux négatifs sont majorés.
- Chaque acteur cherche à s'assurer la maîtrise exclusive d'une partie de l'espace ou de ressources comme l'eau. Les conflits sont nombreux entre agriculteurs et citadins, agriculteurs et environnementalistes, industriels et agriculteurs. Les ressources en eau sont de plus en plus limitées (diminution des volumes et pollution des stocks). Leur gestion est devenue très conflictuelle.
- Les procédures de planification (SRADDET, SCOT...) se sont avérées peu efficaces pour organiser l'urbanisation.
- L'urbanisation mal maîtrisée accroît les conséquences catastrophiques des épisodes cévenols et méditerranéens.
- La consommation des espaces agricoles est importante dans les zones périurbaines.
- L'évolution contrastée des espaces ruraux s'accroît (espaces abandonnés, espaces surexploités, jachères). Une agriculture à plusieurs vitesses s'est mise en place : agriculture visant à une production de masse soumise au commerce internationale et souvent sous payée, agriculture sous signes officiels de qualité, agriculture périurbaine, agriculture marginale...
- Le recul du trait de côte aurait dû entraîner des investissements que les collectivités n'ont pu financer et/ou réaliser, vu la conjoncture économique et financière.
- Les risques naturels augmentent considérablement (incendies, inondations,...) et leur prévention n'est plus assurée.
- La biodiversité est en déclin du fait du changement climatique et de l'absence de continuités écologiques.
- La région est devenue moins attractive du fait d'une augmentation de l'insécurité et d'une perte de qualité du patrimoine culturels et naturels.

3. ECONOMIE

Processus exogènes

- Instabilité et désordre mondiaux entravent durablement l'action régulatrice des organisations internationales.
- Les crises économiques et financières ont déstabilisé les systèmes productifs et les échanges internationaux.
- Faute d'adaptation des systèmes de production, la part de la production industrielle française diminue par rapport à la production européenne et à la production mondiale.
- La part de la production industrielle de l'U.E. et des E.U. diminue au profit de pays émergents (Afrique, Asie et Sud-Amérique).
- La compensation du recul de la production industrielle traditionnelle n'est pas assurée par les industries innovantes, ni par les services.
- L'économie liée à certaines nouvelles techniques se développe car elle peut échapper à la réglementation.
- Décrochage de la France sur la production agricole industrielle, faute d'investissements dans le domaine des nouvelles techniques de production liées à la robotique, au numérique, aux nanotechnologies...
- La France n'a cessé de reculer dans le classement des pays agricoles au niveau des exportations.
- Accentuation de la dérégulation de l'économie.
- La France, faute de moyens et de vision stratégique, ne s'est pas suffisamment préparée aux nouvelles révolutions du numérique et de la robotique.
- L'introduction du numérique et de la robotique dans les secteurs industriels et tertiaires a supprimé de nombreux emplois, dont beaucoup ne sont pas remplacés par de nouveaux métiers, faute de réflexion prospective sur les métiers d'avenir.
- Les ressources marines tendent partout à diminuer (perturbation de la circulation océanique) ; leur qualité est par ailleurs nettement affectée par la pollution des océans.
- De nouveaux espaces ont été ouverts à la production agricole dans les vastes territoires du Nord de l'Eurasie et de l'Amérique ; l'agriculture a par contre été abandonnée dans une partie des zones semi arides.

- L'évolution de l'agriculture est très différenciée: forte intégration industrielle et des productions standardisées ; agriculture sous signes de qualité ; agriculture de proximité ; agriculture de subsistance.
- La recherche agronomique vise surtout à assurer la production en quantité et les objectifs concernant l'environnement ou la santé sont mis de côté

Processus endogènes

- Régression des savoir-faire industriels et des capacités de recherche (les chercheurs ayant émigré vers d'autres pays).
- Interfaces recherche-industrie en panne.
- Effondrement des secteurs industriels notamment aéronautique et spatial civils en raison notamment de la concurrence asiatique.
- Les bassins d'emplois sous-traitants perdent leurs avantages compétitifs.
- Prises de retard dans les nouvelles techniques de production et de gestion (robotique, numérique etc.) faute d'investissements et de main d'œuvre qualifiée.
- Prises de retard dans les nouvelles formes d'organisation et de gouvernance des entreprises (Halocratie).
- Plusieurs causes dans la régression du secteur agricole intensif: prix, effondrement des échanges agro-alimentaires à l'échelle mondiale avec des répercussions négatives sur la production agricole régionale, dont la viticulture.
- Certains pays et villes maintiennent des activités touristiques fondées sur le patrimoine, mais le tourisme au niveau régional est moins compétitif par rapport à d'autres pays. Les conséquences, notamment sur la frange méditerranéenne sont désastreuses en termes de PIB et d'emplois.
- La crise accroît fortement l'économie informelle.
- La PAC vise plus à assurer la place de l'agriculture européenne dans le marché mondial qu'à la prise en compte de l'environnement ou de la biodiversité.
- La région reste une grande région viticole mais sa production est de plus en plus victime des aléas climatiques.
- L'attractivité touristique se réduit en lien avec les risques climatiques et une perte de qualité du patrimoine paysager.

4. DÉMOGRAPHIE

Processus exogènes

- L'apport de jeunes issus des flux migratoires ne suffit pas à pallier le vieillissement de la population des pays européens et notamment de la France.
- La baisse du financement de la sécurité sociale et la désorganisation du système de santé ont comme conséquences une diminution de l'espérance de vie et un raccourcissement du vieillissement sans incapacité.
- Les mouvements migratoires dus aux changements climatiques, économiques et politiques sont erratiques. Ils ne bénéficient ni aux pays d'accueil, ni aux pays de départ.
- Les politiques d'accompagnement des migrants se sont fortement restreintes et ceux-ci ont de plus en plus de difficultés à s'intégrer.
- La croissance démographique inégale de pays africains accroît les disparités et les risques de conflits.
- Par suite de mouvements politiques et sociaux violents et réprimés dans le bassin méditerranéen, des vagues de migrants se dirigent vers les côtes nord de la Méditerranée et en partie sur les côtes d'Occitanie.

Processus endogènes

- Le pourcentage de la part vieillissante de la population régionale s'accroît en raison de la diminution du taux de fécondité.
- La région est bien moins attractive pour les actifs, son accroissement démographique est dû à l'afflux de retraités, d'immigrés et de populations paupérisées.
- L'accroissement démographique des aires métropolitaines est stoppé du fait du ralentissement sévère de l'économie et de la baisse d'attractivité.
- Certaines zones rurales se désertifient suite à la disparition des agriculteurs et des services entraînant une moindre attractivité pour les néo-ruraux mais d'autres zones rurales bénéficient de l'arrivée de populations urbaines (moins coûteuse)

5. POLITICO-INSTITUTIONNEL

Processus exogènes

- Faiblesse persistante ou aggravée de la gouvernance mondiale.
- Désorganisation de l'Europe politique avec une tendance au repli vers un souverainisme rigide dans certains pays et la poursuite de la multiplication de micros Etats.
- Europe devenue une machine folle conduite par des technocrates dans lesquels les peuples ne se retrouvent pas et qui ne réussit pas à élaborer une stratégie à l'échelle mondiale.
- Décentralisation confuse et absence de rationalisation de l'organisation territoriale, lourdeur et coûts excessifs des technostructures territoriales et affaiblissement de la portée des documents prescriptifs (SRADDT,...).
- En France, accentuation des blocages institutionnels. Le pouvoir politique n'est plus perçu comme en capacité de définir un projet d'intérêt général.
- En France et en Europe, émergence de pouvoirs autoritaires et sécuritaires.
- La décentralisation s'est transformée en un ensemble de pouvoirs distribués à des échelons territoriaux agissant dans le cadre de féodalités politiques.
- En matière d'aménagement du territoire national, désengagement de la France et de l'Europe faute de ressources.

Processus endogènes

- Les métropoles mais aussi les autres collectivités territoriales de la région n'aboutissent pas à des organisations et à des interactions politico-administratives efficaces et lisibles ; de nombreuses rivalités improductives en résultent.
- La confusion des institutions territoriales et l'opacité des lieux de décisions au niveau des collectivités territoriales se sont accentuées.
- Dégradation des ressources des collectivités territoriales suite à la régression économique.
- Dégradation de la gestion et de l'entretien des équipements et des services publics.
- La récession économique engendre des phénomènes de repli des collectivités territoriales sur elles-mêmes.
- Le manque d'engagement civique freine le renouvellement des élus territoriaux. Ce qui peut conduire à confier des responsabilités à des élus à compétence limitée et aussi laisser les décisions aux mains des technocrates.

6. BIO-SOCIAL

PROCESSUS

1. Processus concernant l'évolution individuelle et sociale de la population française (caractéristiques individuelles, comportements sociaux et représentations).

a. Caractéristiques individuelles

EXOGENES

- L'espérance de vie moyenne à la naissance stagne, et les inégalités en ce domaine se sont encore accrues car on observe une diminution de l'espérance de vie dans les populations précarisées.
- L'espérance de vie sans incapacité à partir de 65 ans, reflet de la qualité du système de prévention et de soins, a régressé.
- Augmentation des pathologies de surcharge en rapport avec l'obésité accrue de la population à toutes les tranches d'âge, dès l'enfance, et plus marquée dans les classes sociales défavorisées à faible niveau d'éducation.
- L'augmentation de la mortalité prématurée est liée à la fois à ces pathologies de surcharge et au maintien d'un fort taux de suicide, d'accidents routiers ou de travail.
- Les conduites d'addictions sont présentes à un taux élevé, à la fois pour les produits licites et illicites. Elles existent dès le début de l'adolescence dans les deux sexes.

b. Familles et rapports sociaux

EXOGENES

- Le taux de fécondité par femme a progressivement diminué pour rejoindre la moyenne des pays européens et ne permet plus le renouvellement de la population.
- L'âge moyen à la maternité, qui avait augmenté dans les décennies précédentes s'est stabilisé, en lien avec la diminution du taux des femmes exerçant une profession et du freinage de leur progression dans l'ascension de l'échelle des métiers et des postes.
- L'instabilité accrue des liens entre les deux parents ne permet pas dans de nombreux cas d'assurer la sécurité matérielle, éducative et affective de leurs enfants.

- Les modes d'échanges dans le voisinage, le quartier, et les associations, se sont restreints et les personnes vulnérables du fait de leur précarité, de leur âge ou d'un handicap, sont fréquemment en position de solitude et de délaissement.
- Les solidarités qui s'exercent à l'intérieur d'un groupe culturel à caractéristiques particulières du fait d'une origine commune ou du partage d'une même religion ou idéologie se sont maintenues, au prix de crispation des rapports avec les autres groupes et de replis communautaires. Le partage social et citoyen, avec des valeurs communes, ne fait plus partie des fondamentaux.
- Les rapports sociaux tendus sont à l'origine de contentieux nécessitant le recours à la justice quand ce n'est pas le recours à la violence.
- Ecart intergénérationnels. Les conditions de vie des adolescents et des jeunes adultes n'ont cessé de se dégrader par rapport aux générations antérieures du fait d'une détérioration de leur insertion socio-professionnelle et des choix politiques allant à d'autres priorités.

c. Représentations

EXOGENES

- L'idéal de la vie familiale, assurant affection, protection et solidarité reste fort, en décalage fréquent avec la réalité, ce qui donne lieu à une nostalgie passéiste.
- Les perceptions des français sur l'évolution de leur société sont négatives, bien plus que celles des autres européens, avec un sentiment d'impuissance à éviter une dégradation.
- Le sentiment d'insécurité est fortement discordant par rapport à la matérialité des faits : il est plus fort dans certains territoires où délinquance et criminalité sont faibles, du fait d'une sensation d'isolement et d'envahissement par les informations sur ce sujet ; il est moins élevé dans des quartiers sensibles où la délinquance et la criminalité font partie de la vie quotidienne du fait d'une habitude et d'une adaptation au phénomène.

2. Qualité de Vie

EXOGENES

- Les Indices du Développement Humain (IDH) se sont dégradés en France qui est désormais mal classée dans les comparaisons européennes et du monde occidental.

EXOGENES/ENDOGENES

- Le niveau de vie des habitants de la population reste globalement l'un des plus faibles des régions françaises et les inégalités de revenus sont accentuées.
- Dans l'organisation de vie, l'urbanisme et le logement, il y a une insuffisante prise en compte par les politiques publiques et les entrepreneurs des équilibres entre les aspirations personnelles des citoyens, les nécessités de leur vie familiale, et les contraintes du travail et de mobilité. Il en résulte une altération de la qualité de vie pour de nombreuses catégories des français.
- La rareté et la mauvaise répartition des services de proximité (publics, libéraux et marchands) entraînent une ghettoïsation de certains quartiers de ville, dans leur centre ou à leur périphérie et un isolement dans les territoires à faible densité. De ce fait les contraintes de mobilité sont accrues.
- La perception des risques naturels est très différente selon le niveau économique et l'éducation, avec des comportements d'acceptation fataliste contrastant avec des obsessions de risques, sans que l'analyse puisse en être approfondie. Il en résulte des tensions fortes sur ce sujet avec de grandes difficultés à concilier économie et écologie.

ENDOGENES

- Les habitants de la région ont vu leur cadre et leur mode de vie se dégrader (alimentation, possibilité de profiter des avantages naturels de la mer, de la montagne, dépérissement de leurs traditions culturelles et sportives...). Leur région leur paraît avoir moins d'agrément et est moins attractive.

3. Précarité

EXOGENES / ENDOGENES

- La proportion des personnes en situation de précarité et de détresse psycho-sociale n'a cessé d'augmenter, dans le même temps où une fraction réduite de la population n'a cessé de s'enrichir. Il en résulte des tensions sociales fortes.
- Les problèmes d'organisation de l'accueil et de l'insertion sociale des réfugiés ou des migrants économiques accroissent le nombre de personnes en situation de précarité et provoquent une recrudescence d'intolérance, plus marquée dans les segments de la population qui sont en situation ou en risque de précarité.
- Des quartiers de ville, certaines communes péri-urbaines et certains territoires ruraux concentrent une très forte proportion de personnes en situation de précarité et vulnérables, ce qui rend difficile l'organisation de la vie sociale.
- Dans les quartiers précarisés des villes, la spirale désinsertion sociale, délinquance accès de révoltes et de répression s'est durablement installée.

4. Logement

EXOGENES

- L'éloignement du lieu de travail et des logements disponibles et l'inadéquation aux besoins des moyens de transport allongent la durée des voyages pendulaires, entraînant de fortes gênes dans la vie quotidienne personnelle et familiale.
- L'insuffisante réhabilitation des logements indignes, la négligence de l'entretien du parc de logements et le déficit de constructions, concourent à une dégradation des conditions de vie, à des sur occupations, à des cohabitations intergénérationnelles par nécessité.
- L'insuffisance et le mauvais état du parc de logements comme le nombre et la qualité insuffisante des travailleurs sociaux ne permettent pas un accompagnement des individus ou des ménages qui le nécessiteraient pour passer d'un hébergement social au locatif, et jusqu'à l'accession à la propriété.
- Les mauvaises conditions de logement sont des facteurs d'altération de l'état de santé, en particulier pour les jeunes enfants.

5. Santé, Action Sociale

Santé

EXOGENES

- Les modes de vie sont « stressants » du fait des conditions d'insécurité dans la recherche de travail, dans le travail lui-même, de la peur de perdre son emploi et pour ceux qui sont au chômage, de ne jamais en trouver.
- Une fraction notable de la population ne peut accéder à des soins de qualité, à la fois pour des raisons économiques et du fait d'une organisation défectueuse des services publics et privés de santé.
- Le recours aux urgences et aux hospitalisations indûment prolongées sont observés, renchérissant le coût de la santé, en raison de la non généralisation des soins efficaces de proximité, des soins à domicile et du soutien social et psychologique des aidants.
- Les soins de haute technicité sont concentrés dans de grandes métropoles et de plus en plus réservés à certaines populations privilégiées.
- Les formations continues trop rares ou inadéquates des professionnels de santé ne leur permettent pas de faire bénéficier leurs patients des progrès de la médecine.
- La prévention et l'éducation de la santé sont négligées, avec un impact négatif sur l'état de santé de la population et le taux de handicap.
- Des pathologies anciennes, telles que la tuberculose, réapparaissent du fait de la dégradation des conditions de vie sociale et d'habitat, comme de la négligence des soins ou de la prévention.
- Des pathologies nouvelles liées aux changements climatiques sont apparues, et la lutte contre les vecteurs de ces maladies est insuffisante ou peu efficace.

ENDOGENES

- L'Occitanie a perdu en grande partie son dynamisme dans la recherche en Santé et sa réputation dans la qualité des soins dans ses Centres Hospitalo-Universitaires ou ses Etablissements privés sanitaires ou médico-sociaux.
- Le réseau de soins régional est très inégal, avec des surdensités accompagnées d'anarchie concurrentielle dans certains quartiers de grandes villes, contrastant avec des déserts médicaux dans de petites villes et des territoires ruraux.
- Le mode d'organisation du système de santé régional ne met pas en synergie l'ensemble de ses composantes, ce qui entraîne à la fois des lacunes et des doublons.

- L'exercice médical a évolué insuffisamment vers un travail coordonné des praticiens : médecins des différentes spécialités, rééducateurs et infirmiers, psychologues.
- L'utilisation de la télémédecine reste sporadique, utilisée pour certaines disciplines et pas pour d'autres, et manque de continuité et de généralisation sur l'ensemble de la région.
- L'importance des situations de précarité dans notre région entraîne un fort pourcentage des pathologies qui lui sont liées ainsi que l'élévation du nombre de renoncements aux soins.

Action Sociale

ENDOGENES / EXOGENES

- Les structures publiques et associatives sont débordées par le nombre, la diversité et la difficulté des situations qui requièrent un soutien social et éducatif, en particulier dans l'enfance et l'adolescence, pour les femmes enceintes et les jeunes mères isolées, pour les personnes en situation de handicap ou âgées et pauvres.

7. CULTURE – SPORT

Communs à la culture et au sport

Processus Exogènes et Endogènes

Le rôle et l'importance de la culture, du sport, du patrimoine pour le développement économique, le renforcement du lien social, l'intégration et le civisme sont sous-estimés aussi bien dans l'opinion publique que chez les décideurs économiques et politico-institutionnels. Les politiques publiques manquent de cohérence et de constance.

Culture

Processus exogènes

- La société numérique se déploie et les TIC continuent à se diffuser ; mais ce développement n'est pas maîtrisé, leurs conséquences environnementales ne sont pas prises en compte (terres rares, recyclages, stockage). L'insuffisance de médiation culturelle adaptée à ces phénomènes ne permet pas de rendre la culture accessible partout et tout le temps.
- La culture est insuffisamment reconnue comme facteur de développement économique durable en France. Le pays a perdu de son image culturelle forte (cinéma, théâtre, littérature, télévision, jeux vidéos, etc.) et attire moins les étrangers du monde entier.
- Les inégalités d'accès à la culture participent au délitement du sentiment d'appartenance à la communauté nationale et à l'amoindrissement de la fierté d'en faire partie.
- Faute d'accord sur les principes unitaires de la République la diversité culturelle s'est transformée en support de communautarisme aboutissant à des tensions entre différents segments de la population, en fonction des générations ou des origines régionales, linguistiques, religieuses, et/ou étrangères...
- L'État intervient peu sur des opérations et équipements culturels d'importance nationale et ses choix manquent de cohérence et de clarté dans leurs objectifs.
- Les collectivités territoriales se servent des budgets culturels comme mesures d'ajustement budgétaire, ce qui entraîne une insuffisance des financements et une insécurité et une précarité accrues des professionnels de la culture.
- Les ressources telles que le mécénat d'entreprise, les fondations, les legs ou les souscriptions citoyennes ne permettent pas de pallier l'insuffisance des soutiens publics et elles sont en baisse, à la fois parce qu'elles ne suscitent pas un intérêt suffisant de la population et à cause d'une législation fiscale défavorable.

- La langue française est de moins en moins reconnue comme langue internationale dans les institutions politiques mondiales et européennes, dans les échanges scientifiques et techniques.
- Le nombre d'élèves choisissant le français comme langue étrangère est en baisse en Europe et dans le monde.
- La facilitation de l'usage du français dans les instances internationales par la mise en place des techniques de traduction simultanée est de moins en moins fréquente.
- Un certain nombre de pays francophones en Afrique a choisi de substituer l'anglais au français comme langue officielle, avec pour conséquence une diminution du nombre des francophones.
- Les réactions à l'amoindrissement de l'importance du français vont soit dans le sens d'un raidissement conservateur, bloquant l'évolution de la langue (notamment dans l'orthographe) avec un risque d'obsolescence accrue, soit l'indifférence et l'usage d'une « novlangue » mêlant indistinctement français et anglais tous deux simplifiés.
- La qualité de la pratique écrite et orale du français se dégrade, en liaison avec les problèmes d'éducation dans l'enfance, de l'existence de zones ghettoïsées, et de la négligence de la formation continue pour cette question.
- Les entreprises accordent peu d'importance à la question de l'enracinement culturel et aux échanges.

Processus endogènes

- Les revenus d'une forte proportion d'habitants de la région se dégradent et freinent leurs participations à des activités culturelles variées.
- Les dynamiques culturelles sont très inégales dans les divers territoires, contrastant les zones riches et favorisées et les autres, plus nombreuses, dépourvues en quantité, qualité et diversité.
- Les festivals financés par les collectivités et le mécénat sont de moins en moins des instruments d'attractivité des villes et de la région.
- Les choix budgétaires amènent à la diminution des crédits consacrés à l'enrichissement, au maintien en état et à la restauration du patrimoine. Cette dégradation a des effets négatifs sur l'attractivité des territoires et particulièrement sur le tourisme de qualité.

- Les langues et cultures régionales (occitan et catalan) ne bénéficient pas d'une politique volontariste de promotion et de valorisation. Elles encourrent un risque légal, surtout pour l'occitan qui n'a pas la force d'appui de la région de Catalogne Sud.
- L'enseignement des langues régionales n'est pas facilité par l'Education Nationale, et la diminution des crédits des collectivités territoriales pour les écoles associatives (Calandretas et Bressolas) compromet leur survie économique et les réserve aux familles aisées.
- Les nouvelles populations sont ignorantes ou indifférentes aux particularités culturelles régionales, ce qui diminue les liens culturels, et le sentiment d'appartenance et de fierté régionale.
- Les deux pôles universitaires majeurs, Toulouse et Montpellier, ont un fonctionnement « hors-sol », n'apportent pas leurs concours à la valorisation du patrimoine culturel de la région et laissent en déshérence les autres sites universitaires d'Occitanie.
- Les programmes d'éducation artistique et scientifique sont devenus insuffisants et cloisonnés, avec des îlots de qualité, en particulier certaines Ecoles des Beaux Arts, qui n'ont pas d'effet d'entraînement.
- La raréfaction des formes de représentations (spectacle vivant) hors les murs et dans l'espace public ne permet pas d'aller au plus près des habitants pour les sensibiliser et changer leurs représentations.
- Le développement des formes artistiques émergentes n'est pas accompagné.
- L'insuffisance du nombre et de la formation des médiateurs culturels, professionnels ou bénévoles entrave un large accès aux disciplines artistiques, littéraires et scientifiques.
- Les dynamiques associatives sont freinées par un ensemble de difficultés s'ajoutant à la diminution des ressources économiques : augmentation des exigences de contrôle bureaucratique entraînant l'inflation des nécessités de professionnalisation de leurs cadres, une diminution de l'implication des bénévoles, aussi bien pour le renouvellement de leurs Conseils d'Administration que pour le travail sur le terrain. Des conflits naissent entre les professionnels salariés et les bénévoles, faute d'accord sur les projets et leur exécution.

Sport

Processus exogènes

- On ne constate plus la généralisation et/ou la vulgarisation des pratiques sportives collectives et il en résulte une fragilisation des liens sociaux et sociétaux.
- Il y a une stagnation, voire diminution pour les plus jeunes, du pourcentage des personnes pratiquant des activités physiques et sportives régulièrement, observée à toutes les tranches d'âge, chez les hommes et chez les femmes, en l'absence de modalités adaptées aux besoins de chacun. Il en résulte une dégradation de l'état de santé de l'ensemble de la population, l'apparition des maladies étant moins prévenues (obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires...) et un surcroît de handicap.
- La pratique du sport plaisir constitue moins un élément du bien-être de la population en particulier pour ses composantes psychologiques et sociales.
- La pratique du sport en dehors de clubs sportifs et hors des équipements dédiés s'est développé et se poursuit ; de ce fait, celle-ci n'est pas accompagnée de modalités de suivi adaptées pour les conseils pratiques et la surveillance médicale, faute de points de rencontre et d'information tels que les maisons des sports.
- Les pratiques de sport de nature non encadrées se font au détriment des inscriptions dans les clubs sportifs, qui voient leurs bénévoles et leurs pratiquants se raréfier.
- Le sport a perdu de son efficacité comme levier pour l'intégration, la mixité sociale et le renforcement de la dimension citoyenne. En effet il est souvent pratiqué « entre soi », entre gens de la même classe sociale avec des sports de riche et des sports de pauvre. Les pratiques communautaires ont gagné le sport, et les objectifs même d'une égalité hommes/femmes et d'accès au sport pour les personnes handicapées sont perdus de vue.
- Le nombre et la qualité des sportifs de haut niveau se sont dégradés, avec un retentissement visible dans les compétitions internationales, limitant les sentiments d'identification et de fierté chez les pratiquants de tous niveaux et chez les spectateurs de toutes origines.
- Les TIC sont loin d'être utilisées autant qu'elles le pourraient comme moyens auxiliaires pour l'amorçage des pratiques physiques et sportives.
- Les pratiques sportives sont peu organisées pour contribuer au développement économique durable.

- Le sport professionnel est déséquilibré par la recherche exclusive de performance dans un univers très marqué par les contraintes financières de carrière des joueurs et de rentabilité pour les clubs ; le maintien d'un esprit sportif, base des échanges, est compromis, beaucoup de supporters ont des comportements marqués par les tensions claniques.
- On ne prête plus assez attention, dans le domaine de l'esprit sportif, à l'éducation dès l'enfance, à l'information régulière dans des points de conseil et les médias.
- Du fait d'une politique de contrôle et de sanction incohérente, les phénomènes de dopage sont en augmentation, chez les professionnels et les amateurs, en particulier dès l'adolescence. Les attitudes psychologiques et sociales pour y faire face ne sont pas adoptées par tous les acteurs.

Processus exogènes /endogènes

- Les efforts d'équipement sont insuffisants pour assurer l'accessibilité des personnes avec handicap ;
- Les personnes avec handicap sont moins nombreuses à être incluses dans la pratique des sports ordinaires, et à pouvoir participer à des compétitions dans des domaines adaptés.

Processus endogènes

- Dans la région la dynamique des associations et clubs sportifs, n'assure plus une large palette de pratiques, allant des sports traditionnels, aux sports les plus populaires comme à ceux liés à des phénomènes d'innovation et d'adaptation aux changements culturels.
- Les obstacles sont nombreux pour actualiser un Schéma d'organisation des formations aux métiers du sport, faute d'entente entre les différents partenaires : l'Etat, collectivités territoriales, les organismes publics et privés de formation, le Comité Régional et Comités départementaux du mouvement olympique et sportif. De ce fait, le schéma existant est inadapté et mal appliqué.
- Les disparités départementales et intra-départementales dans les taux de pratique des activités sportives se sont accrues, du fait de la répartition inégale des équipements et des écarts entre les dynamiques des associations sportives selon les territoires.
- En proportion, le nombre de sportifs de haut niveau en Occitanie n'est pas plus élevé que dans les autres régions françaises malgré les atouts climatiques et géographiques, en raison de l'insuffisance de qualité des équipements et des structures d'accueil.

8. FORMATION ET RECHERCHE

PROCESSUS EXOGENES

- Les constructions et les réhabilitations des établissements scolaires et universitaires sont ralenties ou stoppées.
- Stagnation financière et pédagogique des établissements primaires et secondaires.
- Multiplication des établissements privés sous contrat ou non, conventionnels ou non, payants ou non, réservés à des minorités aisées.
- Régression de l'école publique par multiplication des établissements privés sous contrat ou hors contrats, élitistes, confessionnels, linguistiques et pédagogie alternative.
- Régression des universités et des laboratoires dans les classements Internationaux faute de moyens et du départ de chercheurs.
- Les universités ont renoncé au développement de l'enseignement en ligne comme aux MOOCS (cours en ligne ouvert aux masses).
- Difficultés à recruter des étudiants dans les disciplines scientifiques et techniques dont les métiers sont mal rémunérés.
- Le niveau de la recherche stagne dans toutes les disciplines.
- Persistance grave des inadéquations entre formations et emplois. Les systèmes de formation n'ont pas les moyens de développer des enseignements en lien avec les nouvelles compétences liées aux nouvelles techniques
- Aggravation des sorties sans qualification du système scolaire et universitaire.

PROCESSUS ENDOGENES

- Régression quantitative et qualitative des Pôles université-recherche faute de moyens et de chercheurs de haut niveau.
- Les universités perdent des étudiants. Nous sommes loin de l'objectif de pourcentage d'une classe d'âge à l'université.
- Dégradation des établissements scolaires et universitaires en région.
- Les universités de la région ne réussissent pas à se fédérer (certaines perdent le label IDEX) et s'appauvrissent.

- Certains laboratoires publics et privés disparaissent ou réduisent leur nombre de chercheurs (pharmacie, agriculture, eau, santé, etc.).
- Amplification, en région, des sorties sans qualification du système scolaire et universitaire.
- Les inégalités éducatives s'accroissent.
- Naufrage de l'apprentissage en région.

9. OUVERTURE INTERNATIONALE

Processus exogènes

- La situation internationale est instable. Suite aux crises répétées, le nombre de points de conflits augmente.
- Les tensions internationales rendent difficile l'accès aux matières premières critiques.
- Il n'y a plus de gouvernance mondiale susceptible d'intervenir pour résoudre des conflits internationaux ou localisés avec pour conséquence la multiplication de ceux-ci.
- La « civilisation occidentale » est confrontée à l'émergence et au développement d'autres choix de civilisation.
- Les conflits liés aux problèmes environnementaux, religieux et à la mainmise du crime organisé sur les échanges internationaux et sur certaines zones géographiques, se multiplient.
- Malgré quelques atouts encore en termes diplomatiques et militaires, la France, du fait de son affaiblissement économique et politique, voit son influence fortement diminuer en Europe et dans le monde.

Processus endogènes

- L'audience internationale de la région régresse, suite notamment aux difficultés des secteurs aérospatial, numérique, pharmaceutique et agricole.
- L'entrée de capitaux étrangers dans les entreprises régionales fragilise le tissu économique de l'Occitanie en raison des risques liés à la maîtrise de la prise de décision.
- Les échanges avec la péninsule ibérique et le bassin méditerranéen sont ralentis ou en panne.
- L'instabilité du pourtour méditerranéen, en raison des conflits, pénalise plus particulièrement les exportations industrielles et agro-alimentaires, ainsi que le tourisme.
- La Catalogne espagnole devenue indépendante a complexifié ses relations avec l'Occitanie, avec pour conséquence notamment la disparition de l'Euro-région.
- Avec la disparition de la politique européenne de soutien à l'agriculture, celle-ci est fragilisée au niveau régional.

- Montpellier et Toulouse régressent dans le classement des eurocités.
- Les universités de la région voient leur influence et leur attractivité internationale diminuer en raison de la baisse du niveau des étudiants et des résultats des laboratoires de recherche, avec pour conséquence une fuite des cerveaux.

«Nouvelles convergences, développement, innovation, environnement et recompositions territoriales»

Ce scénario a une vocation normative et stratégique. Il est fondé sur des orientations majeures qui pourraient rassembler une majorité des décideurs de la nouvelle région :

CONTEXTE

1. Meilleur équilibre entre les différents territoires, métropoles, villes moyennes et petites et espaces ruraux, facilité par la qualité des infrastructures.
2. Importance croissante de la prise en compte des enjeux environnementaux.
3. Développement des innovations techniques, organisationnelles, sociétales... comme facteurs de symbiose entre les enjeux économiques, sociaux, de santé, environnementaux et territoriaux.
4. Modification des comportements de consommation (qualité, durabilité, proximité, économie collaborative, processus anti-gaspillage, recyclage,...)
5. Renouvellement des équipements et des pratiques pédagogiques à tous les niveaux d'enseignement et de formation.
6. Nette régression des taux de précarité et de chômage.
7. Politique d'intégration des nouveaux arrivants et de renforcement de la cohésion sociale.
8. Importance accrue des pratiques culturelles et sportives.
9. Amélioration de la qualité de vie dans toutes ses composantes.

1 A. ORGANISATION TERRITORIALE

Processus exogènes

- Au sein de l'Union Européenne, le développement de régions plus équilibrées au plan de l'aménagement du territoire est devenu prioritaire dans les politiques d'aides financières, afin d'accroître la prospérité des territoires.
- La politique de décentralisation a été menée à son terme par l'Etat, ce qui a permis de renforcer les régions françaises, afin qu'elles atteignent un véritable niveau européen.
- La nouvelle carte des Régions, issue de 2015, a fourni des moyens qui ont abouti à un réel rééquilibrage de l'ensemble du territoire national.
- Mise en œuvre d'une métropolisation davantage maîtrisée.
- Des grandes métropoles fonctionnent en réseau, créant des synergies nouvelles.
- Les réseaux de villes se structurent sur des complémentarités en équipements et en compétences.
- Les « hubs » métropolitains sont connectés entre eux grâce à des réseaux de transport et de communication performants.
- Une nouvelle politique d'aménagement du territoire hexagonal est mise en œuvre, fondée sur la recherche constante des équilibres entre métropoles, agglomérations grandes et moyennes, petites villes et espaces ruraux.
- Cette nouvelle politique porte ses fruits, notamment dans les villes moyennes et petites qui ont pu ainsi élaborer un cadre territorial favorable aux dynamiques partenariales.
- Les villes petites et moyennes retrouvent de nouvelles fonctions par rapport à leurs territoires, en raison d'un effort sur les communications et les réseaux de communication matérielles et immatérielles.
- Mise en place d'une coopération et d'une coordination entre les différents niveaux de territoires, favorisée par l'intercommunalité et les fusions volontaires de communes.
- Au plan national, l'organisation des métropoles est contrôlée et planifiée par des documents prescriptifs (SRADDET, SCOTs, PLUI...).
- L'urbanisation n'aboutit plus à la disparition des paysages naturels et ruraux et des terres agricoles.
- Des politiques plus proactives et inscrites dans la durée permettent la maîtrise des ressources foncières.

- Le renouvellement urbain est plus attentif au patrimoine bâti en déshérence, notamment au patrimoine industriel.
- Les centres urbains changent de nature grâce notamment à leurs qualités patrimoniales et touristiques.
- Des politiques planifiées de l'urbanisme et de l'habitat sont mises en œuvre aux différents échelons territoriaux.
- Réhabilitation systématique des cœurs de bourgs afin de valoriser leur patrimoine.
- Fort développement des villes durables.
- Les aménagements urbains et ruraux intègrent les risques technologiques et environnementaux.
- Les territoires ruraux retrouvent une dynamique du fait de leur intégration dans les réseaux numériques et de l'accessibilité aux services.

Processus endogènes

- Au sein de la région Occitanie, les métropoles de Toulouse et de Montpellier réorganisent et renforcent leur coopération, en lien avec le Conseil Régional et les autres collectivités territoriales.
- La coopération entre la Région, les métropoles et les autres collectivités territoriales favorise les implantations d'activités innovantes et les échanges socio-économiques.
- L'étalement urbain est maîtrisé par une urbanisation polynucléaire s'appuyant sur les réseaux de villes et de villages qui entourent les grandes aires urbaines, ce qui a permis de préserver les espaces agricoles environnants.
- Développement intensifié de l'interconnexion physique et numérique des territoires et des villes.
- Les tourisms culturel, patrimonial, écologique, de nature et de santé, grâce à leur succès, sont devenus des vecteurs de développement et de rééquilibrage du territoire, en particulier dans les zones de moyenne montagne et les territoires auparavant fragilisés.
- Les politiques publiques ont permis la réintégration des espaces marginalisés, diminuant de ce fait les friches industrielles, immobilières et portuaires.
- Les anciens grands bâtiments à usage médical, social ou religieux ou parfois industriels ont été revitalisés avec l'apport d'activités et de populations nouvelles.

- Les aménagements urbains et ruraux intègrent les risques environnementaux particulièrement cruciaux dans la région (érosion du littoral, sismiques, épisodes cévenols, tempêtes...).

1 B. INFRASTRUCTURES

Processus exogènes

- Au niveau mondial se développent de grands hubs de communication concurrentiels.
- Un schéma européen s'est imposé progressivement pour les réseaux d'infrastructures.
- Les autoroutes et les routes sont équipées de systèmes électroniques et énergétiques permettant la circulation des véhicules mains libres et autonomes.
- Les trains sont privilégiés : pour les liaisons régionales quotidiennes d'une part (TER, Intercités), pour les liaisons entre les métropoles européennes (TGV) d'autre part.
- Développement du ferroutage, du meroutage, des autoroutes maritimes et des plateformes logistiques afférentes.
- Les services satellitaires (GPS, géolocalisation, météo...) ont amélioré la vie quotidienne.
- Les réseaux numériques et les techniques qui leur sont liées se sont développés sur l'ensemble de la planète.
- Utilisation de l'espace aérien proche pour des transports logistiques par drone ou dirigeables.

Processus endogènes

- Dans les deux métropoles et les villes moyennes, les réseaux de transports collectifs continuent à se développer (métro, tramway, téléphérique, bus...).
- Les voitures électriques et à hydrogène sont devenues d'usage courant dans les aires urbaines, grâce à l'extension des possibilités de stockage de ces énergies.
- Les modes doux (vélo et marche) sont pratiqués par nombre d'urbains.
- A l'initiative de la Région, les infrastructures et les équipements ferroviaires sont en constante amélioration.
- Des cadencements plus fréquents et une accélération des temps de parcours des trains ont amélioré les liaisons entre les métropoles et les villes de la région.

- Le réseau des lignes à grande vitesse est en service entre Paris/Bordeaux et Toulouse, Toulouse et Narbonne, Montpellier et Perpignan/Barcelone.
- Le maillage des autoroutes et des voies rapides d'intérêt régional (A 680 Toulouse/Castres, A68/RN88 Toulouse/Rodez/Lyon, contournement de Montpellier...) est complété, en particulier dans la périphérie des métropoles.
- La traversée centrale des Pyrénées (circulation par ferroutage), inscrite dans les grands projets européens, est en cours de réalisation. Elle aura pour fonction de délester le trafic routier de transit qui sature les passages par le littoral, à l'Est comme à l'Ouest des Pyrénées.
- Accroissement des capacités à gérer l'aporie mobilité/proximité par des transports rapides et collectifs et le développement du travail à distance.
- L'ensemble du territoire régional est couvert par les réseaux (fixe et téléphonie mobile) à haut débit, voire à très haut débit (généralisation de la fibre optique), ce qui fait disparaître les zones blanches.
- Multiplication des pôles d'échanges intermodaux, avec notamment extension des aires de covoiturage, des stations d'auto-partage, des gares routières...
- Accroissement notable de l'usage des modes doux, favorisé par le développement des vélos-routes et des voies vertes.
- La densification des réseaux de villes petites, moyennes et grandes facilite l'organisation et l'extension des dessertes en transports en commun par l'harmonisation des différents modes selon les besoins.
- Là où les densités sont faibles et les déplacements occasionnels (arrière-pays), se développent d'autres solutions adaptées aux courtes distances et aux transports par véhicules légers, taxis collectifs, transports à la demande.

2. ENVIRONNEMENT

Processus exogènes

Monde Europe et France

- Les gouvernements et les sociétés de nombreux pays dans le monde, sensibilisés aux problèmes environnementaux de la planète, ont adhéré et mis en œuvre un certain nombre d'accords de portée planétaire (multiplication des réseaux internationaux de protection de l'environnement).
- On cherche à inventer et à mettre en œuvre un modèle de croissance plus orienté vers la qualité de vie et intégrant les problèmes écologiques, notamment face aux changements climatiques.
- Dans ce processus, les innovations techniques, sociales, organisationnelles, jouent un rôle majeur.
- Les villes « basse consommation énergétique » ont démontré leur efficacité.
- Diffusion large de l'habitat intelligent et économe, grâce en particulier à l'informatique.
- Une planification rigoureuse de l'usage des sols s'est instaurée.
- Les préoccupations environnementales sont intégrées dans les politiques de développement économique et d'urbanisme.
- Le passage à une économie de plus en plus circulaire²¹ a débouché sur des solutions profitables de tous et offert à l'Europe un avantage concurrentiel.
- Réchauffement climatique : des Etats ont imposé des normes en s'appuyant sur les relais des villes et des collectivités territoriales. L'augmentation de la température est contenue dans l'objectif de 2°C.
- L'instauration d'une collaboration mieux structurée entre la recherche et l'agriculture a permis à celle-ci de mieux tenir compte des contraintes d'opportunité environnementale, de déboucher sur une production de qualité, d'obtenir une réelle préservation de l'environnement.
- **Les aménagements urbains et ruraux ont systématiquement intégré les risques environnementaux.**

²¹ L'économie circulaire désigne un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie (les 5 R : réduire, réparer, réutiliser, recycler, réinventer).

Processus endogènes

- Les aires métropolitaines de la région se sont engagées dans une politique d'urbanisme novatrice, réduisant ainsi leurs problèmes de congestion et de pollution par la densification de l'habitat, l'instauration de ceintures vertes et la végétalisation de certains espaces urbains.
- L'usage de la voiture individuelle est réduit dans les centres villes, remplacé fréquemment par les véhicules électriques de location, par les transports collectifs, les modes doux de déplacement et par les PDE²².
- Les exigences en matière de protection de l'environnement se sont imposées à l'industrie comme à l'agriculture.
- Le SRADDET, les SCoT, les interSCoT, les PLU et les PLUI (documents prescriptifs) contrôlent mieux l'évolution des espaces urbains ou ruraux de la région.
- L'usage des espaces s'est diversifié avec des usages partagés entre différents acteurs : agriculteurs, néo ruraux, touristes, résidents secondaires...
- Un consensus s'établit pour protéger la biodiversité, les collectivités interviennent activement dans ce domaine.
- S'est mise en place, une gestion éco-systémique de grands territoires urbains.
- Une quantité d'eau suffisante dans les rivières et les nappes a été garantie en été et en automne, en mettant en place une gestion économe et rationnelle de la ressource en eau y compris par la création de nouvelles réserves, là où c'est nécessaire.
- Renforcement des compétences et donc des fonctions des parcs naturels régionaux.
- Dans la région Occitanie, l'instauration d'une collaboration structurée entre la recherche et l'agriculture (Pôles de compétitivité agri-agro) a permis à celle-ci de déboucher sur une production de qualité, tout en obtenant une réelle préservation de l'environnement.
- **Les décisions de réalisation de nouveaux aménagements prennent en compte le changement climatique.**

²² PDE : Plan de Déplacement d'Entreprise.

- **L'agriculture multifonctionnelle, en favorisant une occupation diversifiée du sol, a permis une meilleure prise en compte des soucis écologiques et le maintien de la biodiversité. Tendances au développement de l'agro-écologie et de l'agriculture biologique, la perma-culture²³ étant un objectif plus lointain.**
- Respecter ou restaurer les continuités écologiques en favorisant une occupation diversifiée du sol de façon à maintenir un niveau de biodiversité élevée et permettre l'adaptation de la flore et de la faune au changement climatique.
- La protection des paysages et de leur diversité, de la biodiversité, les politiques de l'eau, la politique patrimoniale, le développement des parcs naturels, rendent la région encore plus attractive pour les actifs, les retraités et les touristes.
- Une réhabilitation systématique des logements pour une meilleure empreinte écologique et la maîtrise des énergies est mise en œuvre.

²³ *Perma-culture : méthode systémique et holistique de conception d'habitats humains et de systèmes agricoles inspirée de l'écologie naturelle (bio-mimétisme) et de la tradition. Elle n'est pas un mode de pensée mais un mode d'action qui prend en considération la biodiversité des écosystèmes. Elle vise à créer une production agricole durable, très économe en énergie (travail manuel et mécanique, carburant...) et respectueuse des êtres vivants et de leurs relations réciproques.*

3. ECONOMIE

Processus exogènes

Monde Europe et France

- La France valorise son domaine maritime, le 2^{ème} plus important au monde.
- **Un développement productif durable est possible. En ayant dépassé les oppositions quantitatif/dérégulation d'une part et quantitatif/restriction de l'autre, les politiques mises en œuvre depuis près de trois décennies ont permis d'atteindre un nouvel équilibre (On consomme sans gâcher. On protège sans priver. On produit sans restreindre. On gère sans gaspiller.)**
- La recherche d'un équilibre entre une économie matérielle et une économie dématérialisée se base fortement sur le contenu numérique des biens et services.
- Reprise mondiale sur un modèle de concurrence plus régulé. Des tendances progressives à une gouvernance économique et financière mondiale et européenne en association avec les Etats.
- Les économies avancées ont une croissance du PIB inférieur à 2% ; mais cette croissance n'est plus considérée comme le seul indicateur pertinent. D'autres indicateurs de développement apparaissent (indice de développement humain, indicateur de bien-être,...). Le Comité Economique, Social et Environnemental et France Stratégie ont travaillé sur le contenu du PIB et ont fait des propositions pour modifier ses éléments de calcul).
- Dans la société se développe une nouvelle économie dans laquelle se conjuguent et s'associent, industries et services afin de répondre aux besoins des populations.
- De nombreux territoires et villes ont acquis une autonomie énergétique génératrice d'économies importantes.
- Extension de la connectivité numérique universelle, de la connexion de l'internet des objets, de l'exploitation massive des données individuelles, des voitures à conduite autonome et sans chauffeur et des routes « actives ».
- Certaines formes d'innovations techniques, notamment le développement des NBIC (Nanotechnologie, Biotechnologie, Informatique, sciences Cognitives) favorisent l'alliance entre croissance économique et développement durable.
- **Selon la loi de MOORE, la puissance des microprocesseurs est multipliée par 2 tous les 18 mois. L'importance de ce processus a remplacé la dynamique démographique dans les lois fondamentales de l'économie.**
- La connectivité généralisée produit une augmentation de diverses formes de productivité.

- **Développement d'auto-entreprises collaboratives (prêt de matériel, fabrication d'objets, facilité pour la généralisation d'imprimantes 3D).**
- Des contrats de partenariat ont permis, afin de mieux mobiliser, à des fins d'investissement, l'épargne privée.
- Les Etats et regroupement d'États (Europe) ont repris en mains la régulation du système bancaire et financier.
- Renforcement de la participation financière de l'Etat à des visées stratégiques et régulatrices.
- En France, L'Etat s'étant refait une santé financière, manifeste une capacité à intervenir dans des domaines bien précis, en intégrant les considérations environnementales et des innovations scientifiques et techniques pour les traiter.
- Le travail s'est automatisé, le télétravail se développe grâce à la diffusion du haut débit.
- **Une part des emplois a migré des secteurs « robotisés » vers les secteurs où la machine ne peut remplacer l'Homme.**
- Le passage à une économie circulaire a débouché sur des solutions profitables à tous et offert à l'Europe un avantage concurrentiel.
- L'économie collaborative marchande se développe concurrence l'économie traditionnelle et affecte le financement de la protection sociale, ainsi que les ressources fiscales.
- **Développement de la troisième révolution industrielle : ce nouveau modèle économique est fondé sur le partage et l'économie collaborative²⁴.**
- **Tendance au développement des monnaies locales.**
- Les structures d'économie sociale contribuent pour leur part à l'emploi, à la fiscalité et à la valeur ajoutée locale, mais également à l'autonomie sociale et individuelle.
- **L'externalisation de certaines tâches modifie les principes d'organisation du travail (sécurité, entretien, maintenance, ...).**
- **Les nouvelles techniques permettent de réduire drastiquement le coût de production d'une unité supplémentaire²⁵.**

²⁴ L'économie collaborative est une activité humaine qui vise à produire de la valeur en commun et qui repose sur de nouvelles formes d'organisation du travail. Elle s'appuie sur une organisation plus horizontale que verticale¹, la mutualisation des biens, des espaces et des outils (l'usage plutôt que la possession), l'organisation des citoyens en "réseau" ou en communautés et généralement l'intermédiation par des plateformes internet.

²⁵ Source sur les évolutions technologiques : Singularity University / Levy Povencal « Oui demain ».

- **Multiplication au plan local des unités de production (TPE).**
- **Diminution constante du coût des énergies renouvelables.**
- **Multiplication des « prosommateurs²⁶ » (des milliers de jeunes vont produire leurs logiciels, exemple Uber, Autolib, musiques en ligne, Imprimante 3 D, production autonome de son énergie dans chaque bâtiment, etc.).**
- La nouvelle organisation du travail allie la flexibilité et la sécurité.
- Les systèmes productifs locaux ont trouvé leur équilibre.
- Un certain rejet du mode de vie des grandes villes sur fond de coût élevé des transports a rendu plus attractifs des espaces à plus faible densité pour les chefs d'entreprises.
- De nouveaux savoir-faire agricoles se développent, ils intègrent à la fois efficacité, protection de l'environnement et santé.
- Les ressources maritimes (France = deuxième zone du monde après les EU) sont intelligemment étudiées et exploitées (ressources halieutiques, énergétiques, alimentaires touristiques, échanges économiques).
- Les emplois industriels non délocalisés permettent de fabriquer des produits dont la plus-value est capable de payer les matières premières, les biens d'équipements, les produits de consommation et d'accéder aux innovations et à l'efficacité managériale.
- Les conditions politiques, économiques et sociales internationales et nationales ont permis une réindustrialisation de la France dans des champs très novateurs.
- La France développe ses services à l'international (maintenance, formation).
- Des objectifs s'affirment : dissocier la croissance et les atteintes au climat et à la biodiversité et découpler la croissance et le système de protection sociale.
- Les processus industriels et les comportements de consommation sont réorientés (moins de déchets, recyclage, ...)

²⁶ *Prosommateur : un néologisme issu du terme anglais prosumer qui cherche à décrire les tendances qu'ont les consommateurs à se professionnaliser et s'approcher de la figure de producteur. Notamment par le biais de connaissances acquises grâce à un accès à l'information considérable (ce qui est d'autant plus vrai à l'ère numérique), et poursuivant certaines convictions d'ordre plus politique.*

- La France de 2040 équilibre impératifs économiques, environnementaux et sociaux et suscite un nouveau modèle d'entreprise fondé sur :
 - L'accroissement de la formation et du capital humain ;
 - L'évolution des techniques de production ;
 - L'aspiration sociétale à plus d'autonomie et d'épanouissement dans le travail ;
 - La délégation d'autorité et notamment le renforcement du poids des salariés dans la gouvernance (conseil d'administration).
- Diffusion des innovations organisationnelles et managériales et augmentation des gains de productivité par développement des compétences par la formation, méthodes, techniques et renouvellement du système productif par des entreprises innovantes.
- Renforcement des écosystèmes territoriaux : labos + entreprises + « start up ».
- Le télétravail et la sécurisation de l'emploi salarié, par leur développement, ont contribué à révolutionner l'organisation du travail et à réduire une part du chômage.
- **L'économie sociale et solidaire, interface entre le marché et la cohésion sociétale et économique, a apporté un nouvel équilibre au territoire régional.**
- Développement des synergies recherche-agriculture à des fins de qualité des produits et à une réelle préservation de l'environnement.

Processus endogènes

- Développement des sites portuaires de la région à la fois pour les marchandises et les passagers.
- La région conserve son avance mondiale en aéronautique et en spatiale tout en développant, grâce à des investissements R et D, les domaines suivants :
 - nouvelles sources d'énergies,
 - nouveaux matériaux,
 - systèmes embarqués,
 - nanotechnologies,
 - numérique,
 - robotique,
 - pharmacie
 - économie,
 - nucléaire,
 - agroalimentaire.

- Impulsant la structuration d'un écosystème intégrant des aides ciblées (capital-risque, accès aux marchés extérieurs, mise en réseaux), la région a permis l'extension d'un solide tissu de PME et de TPE dans des domaines de pointe comme la santé et le numérique.
- La région est à la pointe pour développer les interfaces entre recherches et entreprises (écosystèmes), notamment par les pôles de compétitivité, et les structures telles que le CEA Tech. Elle montre une forte capacité à s'ouvrir à une gestion innovante de l'énergie par les réseaux numériques.
- Les préoccupations environnementales et économiques (moins de kérosène, moins de bruit, ...) sont fortement intégrées dans l'aéronautique.
- La région développe un tourisme patrimonial et industriel, culturel et d'affaires en complément du tourisme traditionnel, avec une puissance de promotion majeure (tourisme vert, tourisme de montagne, tourisme de la mer).
- Développement des sites portuaires de la région à la fois pour les marchandises et pour les passagers.
- La Région a accru sa capacité à accueillir les clientèles mondialisées (Chinois, Indiens, Japonais, Américains du sud, ...).
- Au travers de la réorientation de la PAC, l'agriculture adapte ses modes de production aux exigences climatiques et à la protection de la biodiversité.
- La région renforce sa position de plus grande région viticole mondiale tant par la quantité que la qualité, grâce notamment au centre de recherche œnologique (INRA,...).
- La région est devenue très novatrice et dynamique dans les domaines agroalimentaires (traitement, conservation, nouveaux produits).
- La région bénéficiant de la politique nationale, étudie et développe son domaine maritime et la production qui lui est liée (pisciculture, ostréiculture, réserves naturelles à des fins économiques, éducatives et touristiques).
- **L'attractivité contribue au poids du secteur touristique, facteur déterminant de l'équilibre de l'espace régional.**
- La Région conforte et valorise son important tissu de TPE et PME (artisanat, commerce et profession libérale,...). Cependant une partie des flux liés à « l'économie informelle » n'est toujours pas maîtrisée (travail non déclaré), même si la diminution de l'usage de la monnaie fiduciaire a permis la limitation des flux liée à ce type d'économie.

- **La création et le développement de PME et de TPE dans des filières de haute technicité produit ses effets sur de nouvelles filières de formation et de recherche. De plus, elles sont plus adaptées à une diffusion de l'activité économique sur le territoire régional, avec tous les effets indirects sur la démographie, les équipements de services, la culture, etc.**
- L'« uberisation » de la société et les auto-entreprises ont développé des emplois, des échanges et des compétences, dans des conditions qui préservent la protection sociale.
- La région est en pointe sur les « Startup clubs » à l'exemple des clubs d'entrepreneurs de moins de 30 ans en Californie¹ qui font appel à des diplômés mais aussi des autodidactes et dont les valeurs cardinales sont : la création, la fluidité, les prises de risques, l'empathie.
- Certaines entreprises de la région abandonnent un système de gouvernance pyramidale au profit d'un nouveau concept de management (l'Holacratie²⁷).
- **Le tourisme culturel et le tourisme de nature et de santé, grâce à leurs succès, sont devenus des vecteurs de développement et de rééquilibrage du territoire, en particulier en direction des zones de moyenne montagne.**
- **L'activité agricole continue de façonner des paysages remarquables favorisant le tourisme.**
- **La synergie entre l'économie présentielle et l'économie productive donne naissance à des filières innovantes.**
- **Renforcement et création de filières locales autour des pôles existants (santé, numérique, agrobiologie, aéronautique, ...)**
- **La région est parvenue à ralentir la croissance de la consommation d'énergie malgré la forte progression démographique, et à augmenter très sensiblement la part d'utilisation des énergies renouvelables.**
- **A l'échelle régionale, l'équilibre entre la production et la consommation d'énergie est maintenu grâce à l'apport des énergies renouvelables.**
- **Afin de répondre à la croissance urbaine, la plaine littorale a été remise en culture (légumes, fruits, ...) permettant la valorisation des produits de terroirs et surtout le développement des circuits courts, avec création d'emplois.**
- En région, l'instauration d'une collaboration mieux structurée entre la recherche et l'agriculture a permis à celle-ci de mieux tenir compte des contraintes d'opportunité environnementale, de déboucher sur une production de qualité, d'obtenir une réelle préservation de l'environnement.

²⁷ Holacratie du grec « holos » signifiant « la totalité » et de « kratos » le « pouvoir ». Principe de management et de gouvernance fondé sur le développement de intelligence collective au sein d'une entreprise ou d'une organisation.

- **Le développement de l'agroforesterie a favorisé la régulation du micro-climat, a amélioré les sols et la production de bois.**
- Le développement de l'économie sociale et solidaire crée une interface entre le marché et la cohésion sociale.
- **L'agriculture coopérative a favorisé la diversification des productions et le respect de l'environnement.**

4. DEMOGRAPHIE

Processus exogènes Monde Europe et France

- Le ralentissement de la croissance de la population mondiale a permis à celle-ci de ne pas dépasser les 9 milliards d'habitants en 2050 (chiffre de la prévision ONU 2012).
- La croissance démographique, variable selon les pays, reste très forte pour une partie du continent africain.
- Persistance et diversification des mouvements migratoires à l'échelle de la planète.
- Développement des migrations liées aux changements climatiques.
- Diminution de migrations liées aux phénomènes sociaux-économiques et aux conflits.
- En Europe, la population vieillit. Tous les pays ont corrigé l'évolution de leur pyramide d'âge, notamment par leurs politiques d'immigration régulée.
- L'Europe en général et la France en particulier résistent mieux que d'autres au mouvement de vieillissement grâce à des politiques en faveur des familles et de la petite enfance (crèches, aides diverses, etc.) ce qui assure à cette dernière un solde naturel excédentaire.
- Les régions françaises les plus attractives se situent toujours sur les façades atlantique et méditerranéenne.
- La métropolisation poursuit son attractivité démographique sans appauvrir les autres territoires.

Processus endogènes

- La population s'accroît dans la région (classes moyennes aisées, retraités étrangers, actifs et demandeurs d'emploi), attirée par le dynamisme économique créateur d'emplois.
- En 2040, la région a atteint environ 7 millions d'habitants grâce à son solde migratoire positif et à un nombre de naissances qui reste élevé, pas uniquement dans les aires métropolitaines.
- Malgré l'arrivée d'une population plus jeune, l'âge moyen de la population s'élève, mais la durée de vie sans incapacité s'allonge, diminuant le coût social.
- Grâce à une politique d'aménagement du territoire efficiente, on constate une répartition plus équilibrée de la croissance démographique sur l'ensemble du territoire régional.

5. POLITICO-INSTITUTIONNEL

Processus exogènes

Monde Europe et France

- Des efforts ont été réalisés afin de construire des institutions mondiales et européennes sur des valeurs et des principes universels.
- L'Europe s'est reconstruite selon des cercles concentriques avec un noyau dur de 6 ou 7 pays. Les institutions pour ce noyau dur consistent en un système combinant des éléments fédéralistes et confédéralistes (Les Etats conservant un rôle majeur) ; les autres pays étant dans des formes d'associations diverses en fonction de leurs situations économiques, financières, politiques...
- Les réformes ne sont plus réalisées de manière isolée, mais avec la volonté de faire « système », notamment dans les domaines financiers, fiscaux, sociaux, de l'emploi, de la formation, de la création et du développement des entreprises.
- En France, l'État conserve les compétences régaliennes et définit des règles communes dans l'aménagement du territoire. Néanmoins les corps intermédiaires ont des difficultés pour assurer les fonctions traditionnelles de socialisation et régulation.
- En France, naissance d'une nouvelle citoyenneté respectueuse de l'État et un mode de gouvernance de l'État plus participatif, plus ouvert, et garant du pacte social.
- En France, une nouvelle doctrine des institutions (Etat-collectivités) qui croise certains héritages et avantages du Jacobinisme (Etat présent et services publics organisés sur l'ensemble du territoire) et du Girondinisme (des autonomies des collectivités favorisant les initiatives sur les territoires).
- Afin de gagner en efficacité et de réaliser des économies de gestion, le système politico-administratif territorial est entré dans un processus de clarification et en même temps d'adaptation à la complexité et à la diversité des territoires, notamment par la maîtrise du foisonnement réglementaire et la gestion des appareils administratifs.
- Les conseils départementaux sont supprimés. Les intercommunalités sont devenues des collectivités de plein exercice élues au suffrage direct. Le domaine social a été repris par l'Etat.
- **Les Régions françaises reconstituées voient leurs compétences élargies, leurs moyens renforcés, comparables aux régions des pays européens voisins.**

- **Des recompositions territoriales (sur la base des intercommunalités) ont permis un rapprochement des cartes économique et administrative afin de constituer des pôles dynamiques.**
- **L'Etat a maintenu sa présence et sa capacité de décision dans des domaines clés des métropoles et des régions.**
- **Les instances de gouvernance et les technostructures se renforcent dans les espaces métropolitains, le risque : une concurrence avec les régions sur certains domaines de compétences.**
- **Les communes conservent des compétences de proximité (principe de subsidiarité) ; certaines ont fusionné. Elles restent un lieu d'expression démocratique, de liens sociaux et de relais entre les administrés et les autres collectivités.**
- **Un consensus politique sur la croissance et sa nature s'est recrée, notamment par des médiations territoriales.**
- **Plusieurs leviers ont été actionnés afin de réhabiliter le politique :**
 - simplification de la structure de l'exécutif ;
 - limitation du cumul des mandats ;
 - les « élites » politiques traditionnellement s'ouvrent, se diversifient et se recomposent, produisant des effets et des dynamiques d'innovation sociale, politique, économique ;
 - la représentativité socioprofessionnelle des assemblées s'améliorent : diminution de la professionnalisation de la politique ;
 - réduction de l'inflation législative et réglementaire ;
 - l'État renforce ses fonctions stratégiques et réorganise sa coopération avec les métropoles et les collectivités territoriales ;
 - nouvelles formes de participation des citoyens à la vie publique grâce au mouvement associatif et au numérique.
- **La démocratie participative est devenue un objectif politique et est organisée. Les réseaux de compétences citoyennes sont activés.**
- Une nouvelle organisation sociale sous l'égide de l'Etat, qui allie flexibilité, permet de créer un monde où perdre son emploi est un non événement (exemple danois).
- La nouvelle révolution industrielle nécessite un commandement partagé plutôt qu'autonome. Les localités, les régions et gouvernements nationaux n'ont pas disparu, ils se sont renforcés et les unités continentales permettent de réguler les différents marchés continentaux.
- Emergence d'une nouvelle conscience politique collective : les jeunes conçoivent le pouvoir comme latéral (associations,...), alors que les anciens concevaient le pouvoir comme pyramidal.

Processus endogènes

- Dans la région Occitanie, comme sur l'ensemble du territoire, les communes « historiques » ou « recomposées » (fusion de communes) sont devenues des instruments de médiation entre les administrés et les intercommunalités et exercent des compétences de proximité, en symbiose avec les communautés de communes devenues des collectivités de plein exercice.
- Un développement de la démocratie consultative (échanges entre élus et socioprofessionnels à travers notamment les conseils de développement).
- En région, développement très substantiel d'une ingénierie territoriale de prospective.
- Suite au redémarrage de l'économie, les ressources des collectivités augmentent, une partie non négligeable de ces ressources est réservée à l'investissement dans le domaine de l'urbanisme et de l'environnement.
- La région a lancé avec succès des opérations de mobilisation de l'épargne privée.
- Le Conseil Régional devient la collectivité leader dans de nombreux domaines notamment pour l'économie et l'aménagement du territoire.
- Afin de dépasser les tensions entre les deux métropoles a émergé progressivement une nouvelle capitale politique dans une ville moyenne située dans une position plus centrale (Albi, Carcassonne, Castres)
- Des réseaux de communication à distance très évolués permettent des gestions au plus près des territoires.
- Institution d'un fonds multirisques à l'échelle de plusieurs territoires.
- Au fil des années une nouvelle identité régionale s'est affirmée et a facilité l'émergence d'un projet politique consensuel.
- **La démocratie participative a été valorisée et les réseaux de compétences citoyennes activés.**
- **La redynamisation des territoires ruraux s'est amplifiée sur la base d'une démocratie participative appropriée.**
- **Les choix de société ont permis le renouvellement des agriculteurs, notamment par un accès facilité au foncier et aux moyens techniques (coopératifs), y compris aux périphéries des grandes villes.**
- **Une véritable concertation de tous les acteurs sur la base d'indicateurs pertinents a permis d'assurer une cohérence accrue de la politique régionale.**

- La clarification des compétences et la simplification de l'organisation institutionnelle ont amélioré l'efficacité du système.
- Le décloisonnement institutionnel et celui des acteurs par le travail en réseau, leur formation transdisciplinaire et la clarification des tâches de coordination, a amélioré l'efficacité de l'action auprès des citoyens.

6. BIO-SOCIAL

Individuels :

Exogènes

- Surpoids et obésité ont une tendance à la régression du fait d'une meilleure éducation de la santé et de mesures de prévention pour les enfants et adolescents (*Education, Education à la Santé, Praticiens de Santé, législation de santé publique, médias*).
- Maintien du caractère favorable de l'augmentation de l'espérance de vie et de l'espérance de vie sans incapacité en fonction des mesures de prévention, de l'éducation de la santé, de l'amélioration des conditions de travail et d'une meilleure prise en charge des pathologies chroniques et du vieillissement (*acteurs et décideurs en Santé, entrepreneurs, syndicats, et code du travail*).
- La mortalité prématurée diminue et rejoint la moyenne des pays européens par la diminution des morts violentes (Accidents de la route et suicides) et par une meilleure prévention dans la population adulte (*outils : prévention, infrastructures routières, législation, éducation*).
- La consommation de l'ensemble des drogues connaît une décroissance du fait d'une éducation appropriée, d'un meilleur contrôle des circuits de vente et de diffusion et de sanctions proportionnées efficaces (*éducation, structures de prévention et d'éducation de la santé générales et spécialisées, législation, médias, police et justice*).

Comportements sociaux :

EXOGENES Mondiaux

- Plusieurs milliards d'habitants sont connectés par le numérique ce qui entraîne une réorganisation des espaces d'information et de débats et une diminution de l'influence des médias traditionnels (*éducation initiale et au long de la vie, législation, médias*).
- Ces nouvelles formes d'interactions plus ouvertes à la pluralité des sources et des points de vue sont aussi plus sujettes aux rumeurs et aux enfermements «tribaux», aux phénomènes de «post-vérité», avec un décalage des processus de validation et de vérification (*cf. supra*).

EXOGENES Français

- L'explosion des achats à distance modifie les relations traditionnelles commerçants-consommateurs (*acteurs économiques, Innovation, Recherche, législation*)
- La vie quotidienne est de plus en plus dépendante des réseaux immatériels. L'ensemble du territoire est couvert par le haut débit (*éducation, acteurs économiques, décideurs politiques*).
- Instauration de nouvelles sécurités professionnelles. En cas de perte d'emploi, les revenus sont maintenus, sans rupture et sans limitation de durée, accompagnés de politiques actives de réinsertion et de formation (*Code du travail, conventions, formation au long de la vie, le parcours professionnel répond à une logique de recherche de sens, on passe d'une logique de changement d'entreprise à un changement de métier*).
- Recherche croissante d'un accès à la mobilité, dans le cadre de l'économie de l'usage plus que comme accès à la propriété d'un véhicule (*agents économiques, urbanisme et transports*).

EXOGENES / ENDOGENES

- L'amélioration du degré de confiance des français pour leur propre avenir et celui de leurs enfants se construit à partir d'une adhésion à un projet commun, avec une avancée de l'efficacité économique permettant un progrès quantitatif en termes de revenu, et surtout qualitatif en termes de qualité de vie (*acteurs politiques tous niveaux, acteurs économiques, éducation, médias*).
- Le développement des activités de nature et des activités sportives ont des effets bénéfiques sur l'état physique et psychologique des populations (*éducation, niveau des revenus – économie générale - exemplarité des acteurs sportifs, agents de santé, accessibilité équipements, proposition de cours de sport au travail, au musée etc.*).
- Des modes de vie sont moins «stressants», notamment par des progrès majeurs dans l'organisation et les rythmes du travail (*acteurs économiques et politiques*).
- Les structures d'économie sociale et solidaire contribuent pour leur part à l'emploi, la fiscalité et la valeur ajoutée locale, mais également au profit de l'autonomie sociale et individuelle (*Chambres régionales d'ESS, acteurs de l'ESS, législation européenne et française, politiques régionales*).
- Redéfinition d'un nouveau pacte social, les syndicats se sont réinventés, une plus grande proportion des salariés adhère à un syndicat.
- Les écarts d'espérance de vie et de perception de leur état de santé dans la population française se sont réduits sous l'influence de facteurs convergents, notamment un meilleur niveau d'éducation, une amélioration de l'accès à un

système de santé de proximité ainsi qu'aux soins les plus techniques, et une amélioration des conditions physiques et psychologiques au travail.

- La pacification des relations sociales prend le pas sur la culture de la concurrence et de l'envie.
- Les aspirations individuelles et les aspirations sociales convergent vers les mêmes objectifs.
- **La généralisation et/ou la vulgarisation des pratiques sportives et culturelles ont permis de renforcer les liens sociaux et sociétaux.**
- Meilleure utilisation du levier du sport pour l'intégration, la mixité sociale et le renforcement de la dimension citoyenne en assurant l'égalité hommes/femmes, l'accès au sport pour les personnes avec handicap, en soutenant le réseau associatif.

Familles et rapports sociaux

EXOGENES

- Les taux de fécondité permettent à la population française son renouvellement et la croissance de la population est liée par une immigration régulée.
- La diversité de la composition des couples et des familles reste compatible avec les valeurs familiales, qui auront fortement évoluées adossées à une évolution de la législation qui prend en compte les liens familiaux : qualités relationnelles sécurisantes, éducation et solidarités.
- Les modes d'échanges dans le voisinage, le quartier, et les associations, comme l'utilisation du numérique permettent l'inclusion des personnes vulnérables du fait de leur âge ou d'un handicap, leur dignité et leurs apports spécifiques dans la Société.
- Les solidarités qui s'exercent à l'intérieur d'un groupe culturel à caractéristiques particulières du fait d'une origine commune ou du partage d'une même religion ou idéologie se sont éloignés des risques de replis communautaires, voire d'offensives à l'égard d'autres groupes. Ils représentent des appuis pour le partage social et citoyen, avec des valeurs communes.
- Un équilibre existe entre une tendance à la judiciarisation des rapports sociaux et économiques, garantie du maintien des droits des personnes et du principe de précaution, et les accords négociés, informels ou formalisés par le biais de conventions pour régler les échanges et permettre leur évolution.

Ecarts intergénérationnels

EXOGENES

- Les conditions de vie des générations les plus jeunes ont cessé de se dégrader par rapport aux générations antérieures, par le fait d'une meilleure insertion socio-professionnelle et par des aides ciblées. (*éducation, agents économiques, politiques sociales*).

Représentations

EXOGENES

- La famille reste ce qui compte le plus pour l'ensemble des français, elle est le socle de sécurité permettant l'ouverture aux différents groupes sociaux.
- Les perceptions négatives sur l'évolution de la société française, en comparaison avec les autres pays se sont atténuées grâce à une attitude proactive des citoyens comme des institutions.
- Le sentiment d'insécurité devient proche de la diversité des réalités observée et ne la majore pas. De ce fait l'insécurité est moins l'objet de débats politiques ou idéologiques et davantage une lutte commune menée par tous les acteurs devant des risques évolutifs endogènes et exogènes.

Qualité de vie

EXOGENES

- Les définitions des PNB et des PIB sont revues afin d'intégrer des indicateurs plus qualitatifs (indicateurs de bien-être).

EXOGENE / ENDOGENE

- Le niveau de vie des habitants de la région s'élève globalement. Il est mesuré avec des critères plus qualitatifs (indicateurs de bien-être).
- La prise en compte dans l'organisation de vie et l'habitat des équilibres entre la diversité des aspirations personnelles, les nécessités de la vie familiale, sociale et du travail diminuent les contraintes de mobilité et améliore la qualité de vie pour toutes les catégories des français (*politiques concertées d'urbanisme et de transport, organismes de logement social, entreprises publiques et privées*).

- Une meilleure répartition et accessibilité des services de proximité (marchands et publics) dans un territoire diminue les contraintes de mobilité et les risques d'isolement et de ghettoïsation.
- L'amélioration de la perception des risques naturels, comme des risques liés à la pollution permet une meilleure convergence des citoyens et de leurs associations, des entrepreneurs et des décideurs politico-institutionnels, pour des solutions écologiques améliorant la qualité de vie, sans régression technique.

ENDOGENES

- **Les habitants de la région bénéficient d'un cadre et d'une qualité de vie très attractif (alimentation, proximité de la nature, de la mer et de la montagne, traditions culturelles et sportives...). L'accueil d'entreprises dans les villes petites et moyennes ou de télétravailleurs, en milieu rural est plus significatif qu'ailleurs, des plateformes de télétravail et «co-working» se distribuent dans chaque département.**

Processus Socio-économiques **Processus socio-économiques généraux**

EXOGENES

- Montée en puissance d'une classe moyenne mondiale, mais les écarts de richesse restent considérables.
- Développement de nouvelles formes d'organisation du travail liées à la mobilité et au développement des nouvelles techniques.
- La culture d'entreprise a considérablement changé sous l'effet des techniques numériques. Celles-ci associées à la robotique ont détruit de nombreux emplois mais les responsables, anticipant sur le long terme, ont préparé ces mutations par des formations à de nouvelles compétences et une réorganisation du travail dans les entreprises.
- La robotisation, la numérisation et la réorganisation du travail ont amené à modifier les instruments finançant les solidarités pour les besoins sociaux, de santé et d'éducation. Les solidarités reposent moins sur les revenus salariaux et le coût du travail

ENDOGENES

- Du fait de l'ancienneté et du taux de chômage dans notre région, il persiste de façon atténuée un taux de chômage, mais qui ne se distingue plus de celui des autres régions françaises (*agents économiques, innovation/recherche, organisation du territoire, éducation initiale - dont l'apprentissage- et en cours d'emploi*).

Précarité
EXOGENES / ENDOGENES

- Une meilleure adaptation des structures privées et publiques aux besoins diversifiés des segments de population permet de mieux lutter contre la fragilisation de la cohésion sociale liée aux ruptures familiales ou dans les trajectoires d'éducation et de travail, comme aux accidents de santé et aux flux migratoires.
- Il y a une diminution de la part de la population en situation de précarité, par une diminution du flux d'entrées dans cette situation, mécaniquement par l'amélioration de la situation économique générale (agents économiques, politiques européennes, françaises et régionales), spécifiquement par un meilleur niveau d'éducation et une meilleure attractivité économique régionale, ainsi qu'à une amélioration de l'adéquation des politiques et des pratiques sociales correctives.

Utilisation du territoire

Urbanisme

EXOGENES

- On constate des progrès dans la réduction des écarts sociaux et dans la réintégration des quartiers marginalisés.
- Des poches de pauvreté et de délinquance subsistent, notamment dans les grandes agglomérations, néanmoins les politiques locales et nationales œuvrent pour que le lien social et l'exercice citoyen soient pleins et entiers.
- Les centres urbains changent de nature notamment grâce à leurs qualités patrimoniales et aux politiques publiques volontaristes et au retour de formes de commerce de proximité.
- Une réhabilitation systématique des cœurs des bourgs est développée pour une valorisation patrimoniale et touristique (une politique planifiée de l'urbanisme, OPH, labellisation).
- Des politiques foncières plus proactives et inscrites dans la durée permettent la maîtrise des ressources foncières.
- Des politiques de l'habitat sont mises en œuvre à l'échelle des communautés de communes et d'agglomération. Elles s'inscrivent dans les PLUI. Elles accompagnent les enjeux et les projets des territoires (politiques concertées, organisme du logement social, OPAH).
- Des politiques de l'habitat à l'échelle départementale et régionale sont définies et mises en œuvre (PDH, PRH).

ENDOGENES :

- **L'économie sociale et solidaire, interface entre le marché et la cohésion sociale et économique, a apporté un nouvel équilibre au territoire régional.**
- En région, l'aménagement des aires urbaines et des quartiers et leur animation améliorent les conditions de sociabilité.
- Les politiques publiques ont permis la réintégration des espaces marginalisés diminuant par ce fait les friches industrielles, immobilières et portuaires.
- Un équilibre est recherché entre les besoins traditionnels des populations résidentes dans un territoire et les besoins nouveaux des générations nouvelles comme des nouveaux habitants de culture différente (urbain versus rural ou immigrants).

Logement

EXOGENES

- Mise en œuvre de politiques facilitant l'accès au logement en relation avec les politiques de mobilité.
- Des réponses logements mieux définies sur la base des besoins et territorialisées en raison du travail partenarial des différents acteurs du logement à alimenter les programmes locaux de l'habitat et les conférences intercommunales du logement.
- Une réhabilitation des logements permet une meilleure empreinte écologique, une diminution de la facture énergétique, le maintien dans les lieux des ménages vieillissants ou plus généralement en perte d'autonomie (innovation, recherche, organisme de logement social).
- Une production croissante de logements intelligents (Innovation, document d'urbanisme, organisme de logements sociaux) répond aux attentes et au besoin des ménages. Cette production s'inscrit au service dans un développement territorial durable.
- Une rénovation du parc de logements en fonction des besoins des territoires.
- Un accompagnement des ménages dans le parcours résidentiel, de l'hébergement au locatif et jusqu'à l'accession à la propriété.
- Un accompagnement des ménages dans l'usage de logements intelligents.
- La cohabitation intergénérationnelle qui est imposée par la limitation des ressources ou les insuffisances du parc de logement diminue.

ENDOGENES

- La cohabitation intergénérationnelle choisie s'est développée.
- Les ménages développent la location choisie (organisme du logement social).
- Production de logements accessibles financièrement et adaptés à ces nouvelles populations et aux exigences d'économie d'énergie.

Santé, Action Sociale

Santé

EXOGENES

- Des modes de vie sont moins « stressants », notamment grâce à des progrès majeurs dans l'organisation et les rythmes du travail.
- Poursuite de l'amélioration de l'accessibilité universelle au soin à un degré de réalisation tel qu'elle permet la mise en évidence d'avantages économiques (par la diminution de dépenses correctives, l'augmentation de l'insertion socioprofessionnelle et de l'inclusion sociale).
- Les séjours institutionnels de longue durée sont de moins en moins nombreux du fait du développement de ressources d'aide en proximité, professionnelles, bénévoles et familiale, de l'accessibilité maintenue.
- Les soins en ambulatoire nécessitant une haute technicité se sont développés du fait des progrès de la télémédecine.
- Les aidants bénévoles et familiaux sont formés et soutenus psychologiquement et financièrement.
- Les aidants professionnels bénéficient de formations complémentaires en fonction des besoins spécifiques et nouveaux pour pouvoir les réaliser dans la proximité et limiter le recours physique à des spécialistes lointains.

ENDOGENES

- En complément, un autre secteur lié à la qualité de la vie a réussi son développement en région, celui de la santé. En matière de recherche, de soins, de médecine douce et phytosanitaire, de prévention de la dépendance en raison de la longévité de sa population, la région a acquis une des toutes premières places (silver économie).

- Le problème de la démographie médicale et de la répartition des médecins et de l'ensemble des soignants sur le territoire est en grande partie réglé par des mesures nationales (Numerus Clausus, affectation dans les zones excentrées) mais surtout locales (maisons médicales et aides à l'installation).
- La synergie hospitalo-universitaire, à l'origine d'une structuration régionale de l'offre de soins harmonisée et efficace sur incitation nationale.
- L'exercice médical collectif à travers les maisons de santé et les réseaux de santé ou des unités mobiles, la télémédecine, a permis de réduire la désertification médicale dans les zones rurales et dans les quartiers sensibles.

Action Sociale

ENDOGENES / EXOGENES

- La convergence d'action des agents publics et des associations permet de lutter contre la précarité en s'appuyant davantage sur le «self-empowerment».
- Des manières nouvelles d'appliquer de façon individualisée l'action sociale (en utilisant aussi bien les rapports interpersonnels de qualité que les outils techniques de science humaine) réduisent le nombre et l'importance de problèmes cruciaux : personnes sans domicile fixe, pathologies psychiatriques chroniques, soutien et traitement des personnes avec addiction, pertes d'autonomie...

7. CULTURE - SPORT

Communs à la culture et au sport

Processus Exogènes et Endogènes

Confirmation et accentuation de la reconnaissance de la culture, du sport et du patrimoine comme facteurs de développement économique, de lien social, d'intégration et de civisme.

Les politiques publiques, à tous les niveaux du territoire, convergent pour permettre leur développement régulier

Culture

Processus exogènes

- La société numérique se déploie et les TIC continuent à progresser et à se diffuser ; leurs conséquences environnementales sont prises en compte (terres rares, recyclages, stockage). Des nouvelles formes de médiation culturelles permettent de rendre la culture accessible partout et tout le temps et se réinvente aux contacts d'autres disciplines (réalité augmentée, fab lab).
- La culture progresse comme facteur de développement économique durable en France. Le pays a retrouvé une image culturelle forte et attire des étrangers du monde entier.
- Le déploiement de culture participe au sentiment d'appartenance et à la fierté nationale.
- Une diversité culturelle respectueuse des principes unitaires de la République s'est affirmée notamment grâce à l'application des droits culturels inscrits et reconnus par la loi.
- L'État continue à intervenir sur des opérations et équipements culturels d'importance nationale.
- Les collectivités territoriales grâce à des ressources financières renouvelées, prennent le relais et mènent des actions culturelles propices au développement des territoires. D'autres ressources tels que le mécénat et les souscriptions citoyennes complètent les financements aux projets.
- Les langues sont de moins en moins un obstacle grâce aux techniques de traduction simultanée.
- Les efforts de formation ont permis une nette amélioration de la pratique écrite et orale de la langue Française par l'ensemble de la population du pays, suite à une démographie favorable dans les pays francophones, le français retrouve une place importante au plan mondial.

- **Le modèle culturel pèse sur l'organisation des entreprises, la conception et le partage du travail.**

Processus endogènes

- Les revenus des habitants de la région s'élèvent et facilitent leurs participations à des activités culturelles variées.
- Les dynamiques culturelles dans les divers territoires tendent à s'amplifier quoique de manière différenciée.
- Les festivals financés par les collectivités et le mécénat sont de plus en plus des instruments d'attractivité des villes et de la région.
- Le patrimoine riche et divers sur l'ensemble de la région est restauré et mis en valeur. Il est un élément majeur de la politique culturelle de la région.
- Une politique volontariste de promotion et de valorisation des langues et cultures régionales (occitan et catalan) a permis de renforcer leur vitalité et d'en faire un des éléments enrichissant la culture de tous.
- Les nouvelles populations se sont appropriées les particularités culturelles régionales, renforçant les liens culturels, le sentiment d'appartenance et la fierté régionale.
- L'attractivité et la notoriété internationale de la Région sont renforcées par le nombre de sites classés (patrimoine mondial, monuments et sites historiques) et la politique culturelle de la région.
- Les deux pôles universitaires majeurs, Toulouse et Montpellier, apportent leurs concours à la valorisation du patrimoine culturel de la région ainsi que les autres sites universitaires.
- **Les programmes d'éducation artistique et scientifique offrent un meilleur accès à la culture avec un fort appui des Ecoles de Beaux-Arts de la région.**
- **Le développement des formes de représentations hors les murs et dans l'espace public a permis d'aller au plus près des habitants pour les sensibiliser et changer leurs représentations.**
- **Le développement des formes artistiques émergentes est accompagné.**
- **Le développement de la fonction de médiateur culturel, professionnel ou bénévole a aidé à favoriser un large accès aux disciplines artistiques, littéraires et scientifiques.**

Sport

Processus exogènes

- La généralisation et/ou la vulgarisation des pratiques sportives et culturelles ont permis de renforcer les liens sociaux et sociétaux.
- L'augmentation du pourcentage des personnes pratiquant des activités physiques et sportives est régulière, observée à toutes les tranches d'âge, chez les hommes et chez les femmes, grâce à des modalités adaptées aux besoins de chacun.
- Des effets positifs des pratiques sportives contribuent à l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population, à la fois sur le plan de la prévention de l'apparition de maladies et sur la diminution des conséquences handicapantes.
- La pratique du sport plaisir est un élément majeur du bien-être de la population : « mens sana in corpore sano » (un esprit sain dans un corps sain).
- Le développement du sport pratiqué en dehors de clubs sportifs et hors des équipements dédiés s'est poursuivi, et il s'est accompagné de modalités de suivi adaptées pour les conseils pratiques et la surveillance médicale, grâce à des points de rencontre et d'information tels que les maisons des sports.
- Il y a une augmentation parallèle des pratiques de sport de nature non encadrées et des inscriptions dans les clubs sportifs, chacune des deux pratiques potentialisant l'autre.
- Meilleure utilisation du levier du sport pour l'intégration, la mixité sociale et le renforcement de la dimension citoyenne en assurant l'égalité hommes/femmes, l'accès au sport pour les personnes avec handicap, en soutenant le réseau associatif.
- La qualité des sportifs de haut niveau s'est maintenue, conservant un rang apprécié dans les compétitions internationales, et permettant des sentiments d'identification et de fierté chez les pratiquants de tous niveaux et les spectateurs.
- Les TIC sont des moyens auxiliaires puissants pour l'amorçage des pratiques physiques et sportives.
- Les pratiques sportives participent au développement économique durable.
- Le sport professionnel a trouvé un équilibre entre la recherche exclusive de performance, et le maintien d'un esprit sportif, base des échanges.
- Par les effets conjoints de l'éducation dès l'enfance, de l'information régulière et des points de conseil d'une part, et du fait d'une politique de contrôle et de sanction d'autre part, les phénomènes de dopage ont été mieux contrôlés, et les attitudes pour y faire face sont désormais adoptées par tous les acteurs.

Processus Exogènes/Endogènes

- Les efforts d'équipement se sont poursuivis pour assurer l'accessibilité des personnes avec handicap.
- Les personnes avec handicap sont plus nombreuses à être incluses dans la pratique des sports ordinaires, et à pouvoir participer à des compétitions dans des domaines adaptés.

Processus Endogènes

- Dans la région se poursuit une dynamique des associations et clubs sportifs, assurant une large palette de pratiques, allant des sports traditionnels, aux sports les plus populaires comme à ceux liés à des phénomènes d'innovation et d'adaptation aux changements culturels.
- Il est apparu nécessaire qu'un Schéma d'organisation des formations aux métiers du sport soit élaboré par l'Etat, les divers partenaires régionaux, collectivités territoriales, organismes publics et privés de formation, Comité Régional et Comités départementaux du mouvement olympique et sportif.
- Les disparités départementales dans les taux de pratique des activités sportives se sont atténuées du fait de la répartition adaptée des équipements et de la dynamique des associations sportives.
- En proportion, le nombre de sportifs de haut niveau en Occitanie reste plus élevé que dans les autres régions françaises du fait de la qualité des équipements et des structures d'accueil, ajoutées aux atouts climatiques et géographiques.

8. ENSEIGNEMENT FORMATION ET RECHERCHE

Processus exogènes

Monde Europe et France

- Développement de l'enseignement en ligne et concurrence internationale de plus en plus active par les MOOCs (cours en ligne ouvert aux masses).
- Les Nanotechnologie, Biotechnologie, technologie de l'Information, science Cognitive (NBIC) ont révolutionné la robotique, mais aussi les capacités physiques et intellectuelles des hommes (prothèses, capacités de mémoire...) ce qui pose des problèmes d'éthique.
- Les recherches sur l'intelligence ont fait de grands progrès et conduisent à traiter les animaux non comme des objets machines, mais des êtres sensibles appartenant comme les hommes à la biosphère et y assumant des fonctions majeures.
- Les TIC continuent à progresser et à se diffuser. Leurs incidences environnementales sont prises en compte (terres rares, recyclages, autonomie énergétique).
- De nouveaux crédits ont redonné aux services publics de la formation et de la recherche un esprit de conquête.
- Nouvelles structurations de l'enseignement supérieur (universités, grandes écoles) autour de pôles intégrés dotés d'une autonomie accrue. Emergent quelques universités de classe mondiale.
- Les systèmes de formation disposent de nouveaux moyens financiers, en particulier ceux qui sont très orientés vers des formations en lien direct avec le marché de l'emploi et les nouvelles compétences liées aux nouvelles techniques.
- Les régions ont vu leurs compétences s'accroître très sensiblement dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle, mais l'intensité des politiques menées est différente selon les régions.
- La pédagogie est révolutionnée selon les contenus, notamment par l'association des formations scientifiques dans les sciences de la nature avec les sciences sociales, les humanités, de manière à stimuler l'esprit collectif et imaginaire.
- Les inégalités éducatives n'ont cessé de diminuer.
- Le système éducatif français a trouvé un équilibre entre le devoir d'égalité des chances, la nécessité de produire une excellence, l'acquisition en continu et la formation de la personne.

- Accroissement de l'autonomie des établissements, afin de permettre l'adaptation des moyens et des méthodes aux spécificités économiques, environnementales, culturelles,... des différents territoires.
- **Une plus grande ouverture de l'Education Nationale en direction des parents, des associations de quartier, des « maisons pour tous », des milieux professionnels...a contribué à réduire les échecs et à favoriser l'intégration dans la vie sociale et dans la société.**
- **Le degré de cohésion de tous les partenaires autour de l'Education s'est renforcé et a permis l'amélioration des résultats académiques et une meilleure insertion citoyenne.**
- La créativité est valorisée par rapport à l'autorité.
- L'Education donne à chacun les moyens intellectuels d'une pensée indépendante.
- **Développement de la formation professionnelle « tout au long de la vie » comme outil d'insertion et d'emploi, mais aussi de développement personnel.**
- La France, qui se situait à la 6^{ème} place pour les publications scientifiques en 2015 a encore progressé dans ce domaine, ainsi que dans le dépôt de brevets.
- Plusieurs universités françaises sont remontées dans les classements internationaux.
- Les classes d'âges les plus jeunes bénéficient d'un effort considérable de formation. L'atout démographique est ainsi valorisé.
- En 2040, 70 % des 30-34 ans passent par l'enseignement supérieur (en 2015 43%).
- Préparation à une plus grande mixité des compétences professionnelles.
- L'instauration d'une collaboration mieux structurée entre la recherche et l'agriculture a permis à celle-ci de mieux tenir compte des contraintes d'opportunité environnementale, de déboucher sur une production de qualité, d'obtenir une réelle préservation de l'environnement.
- En matière de recherche, des révolutions techniques progressent. Néanmoins des problèmes d'éthiques se posent : énergie solaire captée à profusion, pilules de la mémoire, traducteurs de langues perfectionnés, particules dans le cerveau qui permettent de se connecter à Internet, possibilités d'écrire à l'intérieur de l'ADN, etc.²⁸

²⁸ Selon Kurtweil un monde transhumain est en train d'advenir, construction d'ordinateurs à partir d'enzymes et de molécules ADN (Programmbrain interface project). Très fortes réserves en région.

- **La professionnalisation d'une partie importante des acteurs de l'Education Populaire a préservé le rôle majeur des bénévoles, dans le fonctionnement des instances associatives, comme dans la participation aux activités.**
- L'autonomie est devenue une valeur économique.
- Le consumérisme a reculé ce qui favorise une société de tolérance et d'autonomie.
- La nouvelle conception du travail (déconnecté de l'emploi) insère l'individu dans la société.
- L'informatique n'est pas une énergie nouvelle contrairement aux révolutions industrielles passées, (passage de la quantité à la qualité) mais une autre façon de penser les organisations.
- Expérimentation des villes et quartiers campus : l'évolution de l'université, s'inspirant des MOOCs, de l'Université Globale (Minerva), de la ville campus (San Francisco, Londres ...)

Processus endogènes

Formation Recherche

- **Cette image est renforcée par l'excellence accrue dans la recherche mais aussi dans la création culturelle et sa diffusion au sein du territoire régional.**
- Les universités de la région Occitanie ont adopté une organisation fédérale aux réseaux efficaces.
- **L'excellence universitaire et les efforts en recherche et développement confortent le développement industriel, agricole, agroalimentaire et l'emploi.**
- Des laboratoires d'excellence fonctionnent dans des champs très ouverts (aéronautique, nanotechnologies, robotique, agro-biosciences, énergie, santé,...).
- La région organise un système qui optimise la relation enseignement supérieur, recherche et innovation, qui tend à favoriser un développement économique plus harmonieux du territoire régional ; notamment grâce à la création de fondations mobilisant des capitaux et de l'épargne privés.
- Renouvellement des équipements et des pratiques de pédagogie dans tous les ordres d'enseignement qui permet de réduire le nombre de sortie sans qualification du système éducatif. Développement des moyens pour former aux nouvelles activités et compétences, grâce notamment à l'apprentissage et l'alternance, une population jeune peu formée et démunie des bases scolaires.

- Mise en place de GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) afin d'anticiper sur les emplois qui vont disparaître et ceux qui vont apparaître.
- Le challenge : développement des moyens pour former aux nouvelles activités et compétences une population jeune peu formée démunie des bases scolaires est relevé.
- **L'excellence de la recherche et développement au plan régional a confirmé par ailleurs l'avance mondiale de la région dans l'aéronautique. Par extension, ont pu croître des activités liées, par exemple au niveau des nouveaux matériaux et des systèmes embarqués. Les préoccupations environnementales étant fortement intégrées dans l'avionique, elles ont favorisé la croissance de ces industries propres.**
- L'intégration de la recherche dans les systèmes productifs régionaux induit des effets positifs sur l'emploi en région.

9. OUVERTURE INTERNATIONALE

Processus exogènes

- L'organisation du monde progresse dans un contexte difficile : réchauffement climatique, ressources énergétiques et minérales, épidémies, épizooties, trafics, instabilité financière, terrorisme...
- Les institutions internationales peinent à traiter ces enjeux, mais elles progressent en s'adaptant aux nouvelles conditions.
- Un nouvel équilibre s'est établi entre les grandes puissances : USA, Chine, Union Européenne, Brésil, Russie, Inde...
- Un système multipolaire reposant sur l'équilibre entre puissances aux intérêts contradictoires fonctionne.
- La France a repris une place importante en Europe et dans le monde au plan économique.
- L'Europe, avec un leadership français, est devenue une puissance militaire, ce qui lui permet de peser dans un climat géopolitique complexe.
- Le rôle international de la métropole parisienne s'affirme.
- Grâce à sa présence, la France conforte une puissance maritime effective (militaire et économique) sur sa zone maritime exclusive.
- Réussite de nouvelles formes d'agriculture et d'une politique de ré-industrialisation, notamment dans des domaines novateurs et dans une perspective de développement durable (nouvelles formes d'énergie, ressources minérales, résolution du problème des déchets nucléaires, etc.).
- La balance commerciale française est redevenue excédentaire.
- Politique nationale et européenne sur les grandes infrastructures. La LGV est en service depuis plusieurs années sur les lignes Paris/Toulouse, Montpellier/Barcelone et Toulouse/Narbonne.
- Les universités françaises qui ont regagné des places dans les classements internationaux participent à l'audience internationale du pays.

Processus endogènes

- La traversée centrale des Pyrénées est en cours de réalisation et procurera une ouverture sur Saragosse, Madrid, l'Espagne centrale puis le Maghreb (tunnel en projet).
- La volonté régionale d'ouverture régionale favorise les échanges entre les pôles d'excellence qui ont émergé dans les universités de la région avec les universités étrangères.
- La région développe ses relations avec ses voisins de l'hexagone (Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, PACA) et avec ses partenaires de l'Euro-région (Baléares, Catalogne), de la Communauté de travail des Pyrénées, du SUDOE, en particulier dans les domaines : de la coopération industrielle, de la santé, des secteurs agricoles et agro-alimentaires, de la recherche fondamentale et appliquée (relations entre les universités).
- En recherche et développement se sont constitués des réseaux très structurés entre la région et des pôles de compétitivité nationaux et européens.
- L'audience internationale de la région est confortée par des secteurs industriels de haute technologie : aérospatiale, robotique, nanotechnologies, nouveaux matériaux, pharmacologie, cosmétologie...
- Sur l'échelle des eurocités, les métropoles de Toulouse et de Montpellier ont très sensiblement progressé.
- Les universités régionales voient leur influence internationale s'accroître grâce à la capacité d'innovation de leurs laboratoires.
- Ouverture de liaisons intercontinentales à partir des aéroports de Toulouse, Montpellier et de nouvelles liaisons pour certains aéroports périphériques (Tarbes/Lourdes, Rodez, Carcassonne, Nîmes, Perpignan, Castres/Mazamet).
- Le port de Sète et les autres ports de la région progressent et s'ouvrent à l'international avec de nouvelles lignes maritimes, fret et voyageurs, avec l'Afrique du Nord. Ils développent le transport combiné fer/route par navires rouliers, le transport par ferry et l'accueil de bateaux de croisière.
- Grâce à ses plates-formes logistiques multimodales, à ses équipements, la région accroît ses liens et ses échanges avec les grandes plates-formes européennes.
- Ayant réussi la fusion de ses anciennes composantes, la nouvelle région a acquis un poids et un dynamisme qui lui permettent de faire jeu égal avec ses régions voisines françaises et ibériques et d'être compétitive avec la Catalogne ibérique.

- La région développe ses relations avec les régions voisines de l'hexagone (Paca, Rhône-Alpes- Auvergne, Nouvelle Aquitaine) notamment grâce au cadre de l'Euro-région, de la Communauté de Travail des Pyrénées, de l'Arc Méditerranéen, du MED, SUDOE, en particulier dans les domaines :
 - de la coopération industrielle,
 - de la santé,
 - des secteurs agricoles et agroalimentaires,
 - de la recherche fondamentale et appliquée (relations entre les universités).
- Dans le domaine de la R & D, se sont constitués des réseaux très structurés entre la région, des pôles de compétitivité tels que le plateau de Saclay, l'espace européen et mondial.
- L'audience internationale de la région est en progrès suite au développement des secteurs industriels de haute technique : aérospatiale, robotique, nanotechnologies, nouveaux matériaux, de la pharmacologie et de la santé...
- Sur l'échelle des eurocités, les métropoles toulousaine et montpelliéraine ont très sensiblement progressé.
- L'université fédérale régionale voit son influence internationale s'accroître grâce à la réputation de ses laboratoires.
- Ouverture de liaisons internationales supplémentaires à partir des aéroports de Toulouse (Hub), Montpellier et de certains aéroports périphériques (Tarbes-Lourdes, Rodez, Carcassonne, Perpignan).
- Le port de Sète et les autres ports de la région s'ouvrent à l'international, grâce à de nouvelles liaisons, fret et voyageurs avec l'Afrique du nord et développe le transport par Ferry et l'accueil de bateaux de croisière.
- Grâce à ses plateformes logistiques multimodales, à ses équipements, la région développe ses liens et ses échanges avec les grandes plateformes européennes.
- Ayant réussi la fusion de ses anciennes composantes, la nouvelle région a acquis un poids et un dynamisme qui lui permettent de faire jeu égal avec ses régions voisines françaises et ibériques.

GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

AOC	Appellation d'Origine Contrôlée
AOP	Appellation d'Origine Protégée
APS	Activités Physiques et Sportives
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CCPE	Commission de Circonscription de l'enseignement Préélémentaire et Élémentaire
CEA	Centre Essais Aéronautiques
CESER	Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
CGDD – Soes	Commissariat Général au Développement Durable – Service de l'Observation et des Statistiques
CGET	Commissariat Général à l'Égalité des Territoires
CPF	Compte Personnel de Formation
CREDOC	Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie
CSP	Contrat de Sécurisation de Professionnelle
DIF	Droit Individuel à la Formation
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ESS	Economie Sociale et Solidaire
FOAD	Formation Ouverte A Distance
GPEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
Hab.	Habitant
HVN	Haute Valeur Ajoutée
IDH	Indicateur de Développement Humain
IGP	Indication Géographique Protégée
INED	Institut National d'Études Démographiques
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
IUT	Institut Universitaire de Technologie
CEVIPOF	Centre d'Études de la Vie Politique Française (aujourd'hui : Centre de recherches politiques de Sciences Po)
LGV	Ligne à Grande Vitesse
Loi MOORE	Les lois de Moore sont des lois empiriques qui ont trait à l'évolution de la puissance des ordinateurs et de la complexité du matériel informatique.
Loi SRU	Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain
MOOC	Massive Open Online Course (portail de cours en ligne ouverts à tous)
NBIC	Nanotechnologie, Biotechnologie, Informatique et sciences Cognitives
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économique
OFDT	Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies
ONDRP	Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales
ONU	Organisation des Nations Unies
OPAH	Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat
OPH	Office Public de l'Habitat
PAC	Politique Agricole Commune
PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur
PACS	Pacte Civil de Solidarité
PDE	Plan de Déplacement d'Entreprise
PDH	Plan Départemental de l'Habitat

PETR	Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux
PIB	Produit Intérieur Brut
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PLUI	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNB	Produit National Brut
PRH	Personnalité et Relations Humaines
RSA	Revenu de Solidarité Active
SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
SRADDT	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires
SRDEII	Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation
SUDOE	Programme de coopération territoriale de l'espace Sud-ouest européen
TER	Transport Express Régional
TGV	Train à Grande Vitesse
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
TPE	Très Petite Entreprise
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et documents Prospective Occitanie

- **Conseil économique social et environnemental de Midi-Pyrénées**, *Les Dessesins de 2030, une prospective pour les habitants en 2030*, futuribles international-lips-datar-commissariat général au plan, CESER, Septembre 2000.
- **Conseil économique social et environnemental de Midi-Pyrénées**, *Vouloir la prospective en Midi-Pyrénées*, CESER, 25 juin 2001.
- **Conseil économique social et environnemental de Midi-Pyrénées**, *Midi-Pyrénées 2040, Rats des villes ou Rats des champs ? Réflexion prospective sur l'évolution du rapport entre la ville et la campagne et ses conséquences sur les modes et la qualité de vie des habitants de Midi-Pyrénées*, CESER, 2007.
- **Conseil Régional de Midi-Pyrénées**, SRADDT, 2009.
- **Conseil Régional Languedoc Roussillon**, SRADDT, 2009.
- **Conseil économique social et environnemental de Midi-Pyrénées**, *Midi-Pyrénées, quels futurs pour 2030*, CESER, Janvier 2011.
- **Conseil régional de Languedoc-Roussillon**, SRADDT, 2009.
- **Flamant Jean-Claude, Lugan Jean-Claude**, *Les chemins de 2010, Midi-Pyrénées en Prospective*, Rapport de synthèse, Préfecture de la région Midi-Pyrénées, décembre 1992.
- **INSEE** : *INSEE Analyse n°22 octobre 2015 ; INSEE Analyse Occitanie n°2 du 19/01/2016 ; INSEE Analyse Occitanie n°29 du 03/10/16 ; INSEE Dossier Occitanie n°2 juillet 2016 ; INSEE Première n°1619 nov. 2016 ; INSEE Analyse Occitanie n°34 décembre 2016 ; INSEE RP 2013 exploitation principale ; INSEE RP 2014 exploitation principale ; INSEE RP 2008 et 2014, exploitations principales ; INSEE Première n°1630 janvier 2017 ; INSEE FOCUS n°74 du 02/01/2017 – diagramme ; INSEE Référence - Population active - du 02/03/2017 ; INSEE Analyse Occitanie n°40 mars 2017 ; INSEE Analyse n°44 juin 2017 ; INSEE Analyse n°46 juin 2017 ; INSEE Première n°1111 du 12/12/2006 ; INSEE références Pays du monde du 01/03/2016 chiffres de l'ONU World population Prospects : the 2015 revision.*
- **Lugan Jean-Claude**, *Lexique : Systémique et Prospective*, CESER Midi-Pyrénées, 2006.

Ouvrages sur la prospective

- **Attali Jacques** : « *une brève histoire de l'avenir* », Fayard, 2015.
- **Conférence à l'Ecole polytechnique** : « *Peut-on penser le monde en 2030 ?* », 18 février 2014.
- **Bailly Jean-Paul** : « *Prospective territoriale et action publique* », n°314, Revue Futuribles, décembre, 2005.
- **DATAR, DIACT** : « *Territoires 2030* », 4 numéros, 2005, 2006, 2007, La documentation française.
- **Domergues Pierre** collectif coordonné par : « *La prospective au cœur des régions* », Syros, 1993.
- **Dupuy Jean-Pierre** : « *Pour un catastrophisme éclairé, quand l'impossible est certain* », Le Seuil, 2004.
- **Ferry Luc** : « *La révolution transhumaniste* » Essai, Plon, 2016.
- **Futuribles** : « *Prospective, prévision, planification stratégique, théories, méthodes d'application* », n°71 et 72, novembre/décembre 1983.
- **Gaudin Thierry** : « *La prospective* », Que sais-je ? Puf, 2006.
- **Gaudin Thierry** : « *2100 Récit du prochain siècle* », Payot, 1993.
- **Giully Eric et Régis Olivier** : « *Pour en finir vraiment avec le mille feuille territorial* », l'Archipel, 2015.
- **Godet Michel** : « *De l'anticipation à l'action* », Dunod, 1991.
- **Godet Michel** : « *L'avenir autrement* », Armand Colin, 1991.
- **Godet Michel** : « *Manuel de prospective stratégique* », Dunod, 1997.
- **Godet Michel** : « *Vive Descartes ! Halte à la complication du complexe* », Revue Futuribles, N°159, novembre 1991.
- **Gonod Pierre** : « *Dynamique des systèmes et méthodes prospectives* », futuribles international-lips-datar, 1996.
- **Goux-Baudiment Fabienne** : « *Donner du futur aux territoires* », Guide de prospective territoriale des acteurs locaux, Certu, Lyon, 2000.

- **Jorion Paul** : « *le dernier qui s'en va éteint la lumière. Essai sur l'extinction de l'Humanité* », Fayard, 2016.
- **Jouvenel Hugues** : « *Prospective et politique* », n°122, Revue Futuribles, juin 1988.
- **Jouvenel Hugues** : « *La Prospective, concepts et démarche* », n°179, Revue Futuribles, septembre, 1993.
- **Jouvenel Hugues** : « *La démarche Prospective, un bref guide méthodologique* », n°247, Revue Futuribles, novembre, 1999.
- **Jouvenel Hugues** : « *Invitation à la Prospective* », Collection Perspectives, Ed Futuribles, 2004.
- **Jouvenel Hugues, Geoffroy Delcroix** : « *Le choc des identités ?cultures, civilisations et conflits de demain* », Collection Perspectives, Ed Futuribles, 2008.
- **Kahn Herman et J. Wiener J Anthony** : « *L'an 2000* », Robert Laffont, 1967.
- **Latouche Serge** : « *Petit traité de la décroissance sereine* » Mille et une nuits, 2007.
- **Loinger Guy** sous la direction de, Prospective et Action : « *Réflexion prospective pour la Sambre-Avesnois* », 2000-2015. BP119 59600 Maubeuge.
- **Massé Pierre** : « *Le plan ou l'anti-hasard* », Gallimard, 1965.
- **Morin Edgar** : « *La Voie, pour l'avenir de l'humanité* », Editions Fayard, 2015.
- **Perrier-Cornet Pierre** sous la direction de : *L'avenir des espaces ruraux français, dynamique et prospective des espaces ruraux français à l'horizon 2020*, revue Futuribles, n° 299, juillet août 2004.
- **Rosanvalon Pierre** : « *article du Monde* », 8 décembre 2009-12-17.
- **Staune Jean**, « *Les clefs du Futur* », Plon 2015.
- **Toffler Alvin** : « *La 3^{ème} vague* », Denoël, 1980.
- **Toffler Alvin** : *Le choc du futur*, Denoël, 1992.
- **Viard Jean et Hervieu Bertrand** : « *Au bonheur des campagnes* », Editions de l'Aube, 2000.

Appuis Théoriques

- **Asby W.R:** « *General system theory as a new discipline* », General system yearbook, 1958.
- **Askernagy Philippe :** « *La croissance moderne* », Economica, 2002.
- **Clastres Pierre :** « *La société contre l'Etat* », Editions de minuit, 1974.
- **Descola Philippe :** « *Par-delà nature et culture* » Gallimard, 2005.
- **D'Autume Antoine** « *les nouvelles théories de la croissance endogène* », (*Théories de R. Solow, Paul M. Romer, R. E. Lucas, K. Arrow*) article publié dans les Cahiers français N°272, 1995.
- **Frank Robert:** « *The Darwin Economy* » Princeton University Press, 2011.
- **Freud Sigmund :** « *Malaise dans la civilisation* » Seuil – Point Essais, 2010.
- **Gerschenkron Alexander:** « *Economic Backwardness in Historical Perspective* », Essais, Harvard University, 1962.
- **Girard René :** « *La violence et le sacré* », Grasset, 1972.
« *La théorie du bouc émissaire* », Grasset, 1982.
- **Gordon Robert :** « *Croisade intellectuelle contre les idées expansionnistes des théories de la croissance endogène* » Bureau of economic research.
- **Jackson Jim** « *Prospérité sans croissance* », De Boeck Supérieur, 2010
- **Jorion Paul** « *Le dernier qui s'en va éteint la lumière, essai sur l'extinction de l'Humanité* », Les liens qui libèrent, 2016.
- **Koryi Alexandre** « *Du monde clos à l'univers infini* », Gallimard, 1962.
- **Kukri Alexandre :** « *Du monde clos à l'univers infini* », Gallimard, 1962.
- **Laurent Eloi** « *Nos mythologies économiques* », Les liens qui libèrent, 2016.
- **Le Moigne Jean-Louis :** « *La théorie du système général, théorie de la modélisation* », PUF, 1977.
- **Lugan Jean-Claude :** « *La systémique sociale* », 5^e édition, Que sais-je? , Puf, 2011.
- **Martin Claude :** « *Changements et pensées du changement* » La découverte 2012.

- **Parsons Talcott** : « *La configuration du système social* », traduction de « *An outline of the Social System* », JC Lugan, Presses d'Ut1, Toulouse, 2005.
- **Rosanvalon Pierre** : « *La Contre-démocratie ; la politique à l'âge de la défiance* », Le Seuil, 2006.
- **Rosanvalon Pierre** : « *La Légitimité démocratique ; impartialité, réflexivité, proximité* », Le Seuil, 2008.
- **Rouvillois Frédéric** : « *L'invention du progrès 1680-1730* », CNRS, 2011.
- **Steffen Will, Crutzen Pau, Mac Neill** : « *The antropocene :are human now overwhelming the great forces of nature* », Royal Swedish Academy of sciences, 2007.
- **Todd Emmanuel** : « *Après la démocratie* », Gallimard, 2008.

Ouvrages inspirant des réflexions sur les évolutions et les futurs des sociétés

- **Aee Mac**: « *The Second Machine Age - Work, Progress, and Prosperity in a Time of Brilliant Technologies* », 2014.
- **Algan Yann, Cahuc Pierre** : « *La société de défiance. Comment le modèle social français s'autodétruit* », Rue d'Ulm, 2007.
- **Allen Robert**: « *The british Industrial Revolution in global perspective* », Cambridge university press, 2008.
- **Askenazy Philippe** : « *La croissance moderne* », Economica, 2002.
- **Boltanski Luc et Esquerre Arnaud** : « *Enrichissement. Une critique de la marchandise* » Gallimard, 2017.
- **Benedikt Carl, Osborn Michael**: « *The future of employment: how susceptible are jobs to computerisation* », Oxford, 17 septembre 2013.
- **Becker Gary** : « *Les registres de l'inégalité, lien de résidence et ségrégation sociale* », Cahiers Français, juin 2003.
- **Boltanski Luc** : « *Le nouvel esprit du capitalisme* », Gallimard, 1999.
- **Boserup Ester** : « *Evolution agraire et pression démographique* » Flammarion, 1970.

- **Cohen Daniel :**
 - « *La mondialisation et ses ennemis* », Grasset, 2004.
 - « *Trois leçons sur la société post-industrielle* » Le Seuil, 2006.
 - « *La prospérité du vice: une introduction (inquiète) à l'économie* », Albin Michel, 2009.
 - « *Prospérité sans croissance* », De Boeck Supérieur, 2010.
 - « *Homo Economicus : Prophète égaré des temps nouveaux* », Albin Michel 2012
 - « *Le monde est clos et le désir infini* », Albin Michel, 2015.

- **Daverzies Daniel :**
 - « *La crise qui vient des nouvelles fractures territoriales* », collection la République des idées, Paris Seuil, 2012.
 - « *Les inégalités en France : une réalité multiforme* », Cahiers français N°351.

- **Deaton Angus:** « *The Great Escape* », Princeton University-Press, 2006.

- **Diamond Jarel :** « *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie* », Gallimard, 2006.

- **Diamond Jared :** « *Le Monde jusqu'à hier* », Essai Gallimard, 2013.

- **Droit Roger Pol :** « *L'occident expliqué à tout le monde* », Seuil, 2008.

- **Dugain marc et Labbé Christophe :** « *L'homme nu* » Plon 2016.

- **Escola Philippe :** « *Au delà de la nature et Culture* », Gallimard, 2005.

- **Gauchet Marcel :** « *Comprendre le malheur français* », Les essais Editions Stock, 2016.

- **Goody Jack :** « *Le vol de l'histoire, ou de la place de l'écriture dans notre civilisation* », Essai Gallimard, 2010.

- **Johson Allen, Earle Timothy:** « *The evolution of human societies* », Stanford university press, 1987.

- **Jackson Jim :** « *La prospérité sans croissance* », de Bock, 2010.

- **Kremer Michel:** « *Population growth and technological change* »,The Quarterly Journal of Economics, Vol. 108 – 1993.

- **Kuhneman Daniel:** « *The Foundation of Hedonic Adaptation* », New York, 1999.

- **Le Bras Hervé, Todd Emmanuel :** « *Le mystère français* », Le Seuil, 2012.

- **Marconis Robert :** « *150 ans de transport publics à Toulouse* », Privat, 2010.

- **Marconis Robert** : « Toulouse et la région Midi-Pyrénées, Nouvelles lectures du fait urbain, 1999-2010 », Sud ouest européen n°31, 2011.
- **Marconis Robert** : « *Toulouse, un territoire métropolitain en construction, dans « Aménager les métropoles »*, J Dubois, direction, Editions de l'Aube, 2014.
- **Morris Ian** : « *Pourquoi l'occident domine le monde pour l'instant* », L'arche, 2011.
- **Mongin Olivier** : « *La ville des flux* », Fayard, 2013.
- **Osborne Michael, Benedick Carl** : « *The future of employment : how susceptible are jobs to computerisation* », Oxford, 17 septembre, 2013.
- **Piketty Thomas** : « *Le capital au XXIe siècle* », Le Seuil, 2013.
- **Polanyi Karl** : « *La subsistance de l'homme* », Flammarion, 2011.
- **Razemon Olivier** : « *Comment la France a tué ses villes* », Editions rue de l'échiquier, 2016.
- **Rifkin Jeremy** :
« *L'économie hydrogène : après la fin du pétrole, la nouvelle révolution économique* », La découverte, 2002.
« *La fin du travail* », La découverte, Poche, 2005.
« *Une nouvelle conscience pour un monde en crise : vers une civilisation de l'empathie* », les liens qui libèrent, 2012.
« *La troisième révolution industrielle, comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie* », l'économie et le monde, éditions Les liens qui libèrent, février, 2013.
« *La nouvelle société du coût marginal zéro* », « *L'internet des objets* », « *l'émergence des communaux collaboratifs et l'éclipse du capitalisme* », les liens qui libèrent, 2014.
- **Rommer Paul, Lucas Robert E** : « *Théorie de la croissance endogène* », nombreux ouvrages.
- **Sauvy Alfred** : « *La machine et le chômage : Les progrès techniques et l'emploi* » Bordas/Dunod, 1980.
- **Staune Jean** « *Les clefs du Futur* », 2017.
- **Wilson Edward** : « *La conquête sociale de la terre* », Flammarion, 2013.
- **White Lynn**: « *The Historical Roots of Our Ecological Crisis* », Science, 1967.
- **ONU** Département des affaires économiques et sociales, division de la population.

- *INED population et société n°487 de mars 2012 – INSEE - BIB - Nations unies (Projections) : évolution de la population de la France et de l'Allemagne de 1800 à 2100*
- *OMS Rapport mondial sur le vieillissement et la santé.*
- *Commission Européenne, Rapport sur l'avancement des dix priorités de la commission européenne, Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014.*
- *Annuaire Eurostat 2006-07.*
- *Observatoire national de la mer et du littoral.*
- *DREES INSEE ELP 2014 données RP 2012.*